LA LIBERTÉ

Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

SÉRIE DE FIN D'ÉTÉ | POURQUOI C'EST UN MUSÉE

Nous allons vous proposer durant les quatre prochaines semaines un solide coup de projecteur sur quatre musées manitobains.

Voir page A11 et l'éditorial page A4

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 102 Nº 18 • 12 AU 18 AOÛT 2015
SAINT-BONIFACE

UN TEMPS S'ACHÈVE, UN AUTRE COMMENCE





photos : Baptiste Souque

Folklorama jusqu'au 15 août

Les amateurs de tours du monde ont jusqu'au samedi 15 août inclusivement pour aller savourer et s'imprégner de la gamme des activités culturelles proposées au Pavillon canadien-français. Les ambassadeurs du pavillon, Philippe Mailhot, Arielle Morier-Roy, Colin Bouvier et Danika Bouvier, accueilleront le public à bras ouverts. Et les musiciens, comme la violonniste Véronique Demers, feront taper du pied les intrépides voyageurs planétaires. **| Page B1.**

Électorama jusqu'au 19 octobre

Puisque les Canadiens vont vivre la plus longue campagne électorale depuis la fin du XIXe siècle, il importait que *La Liberté* fasse appel à trois commentateurs et analystes chevronnés de la scène politique pour vous proposer une diversité de points de vue.

Chaque semaine, Roger Turenne, Michel Lagacé et Raymond Hébert apporteront leurs lumières d'experts dans le cadre d'une chronique à trois voix. **| Page A3.**

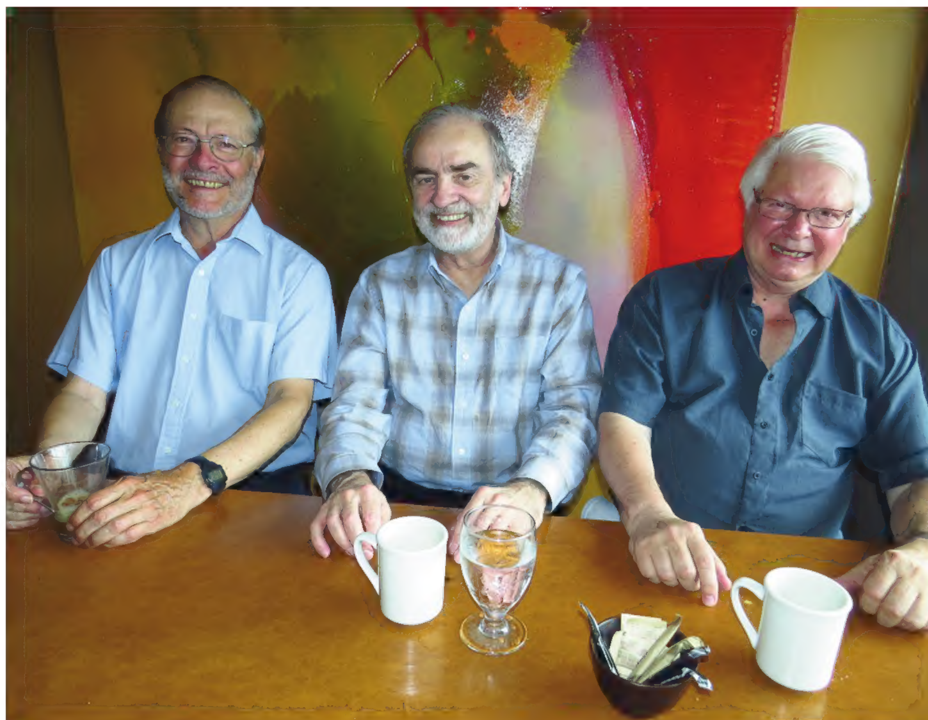


photo : Daniel Bahuaud

Citation DE LA SEMAINE

« Ce n'est pas évident ou facile d'accepter que dans la vie, il y a des situations qu'on ne comprendra jamais, ou bien difficilement, après une longue contemplation et acceptation des réalités de la nature humaine. »

Jeannette Filion-Rosset, la présidente du comité diocésain d'aide aux victimes, évoque le travail de guérison nécessaire dans le prolongement de l'affaire Ronald Léger. **| Page A13.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2015 AU CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice par intérim :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef par intérim :
Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Ronald POPESKI
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Baptiste SOUQUE
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »





ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2015

Nous avons pris pour vous le pouls de nos analystes politiques

À en juger par le dynamisme dans les échanges de points de vue de nos analystes, Raymond Hébert, Michel Lagacé et Roger Turenne, vous, électeurs-lecteurs de *La Liberté*, citoyens du Canada, ne manquerez pas d'occasions de réflexion.

LA RÉDACTION

Chaque semaine, dans une chronique à trois voix, nos analystes partageront leurs réflexions. En fait, pour eux, *réflexion* rime avec une kyrielle de mots qu'ils emploient déjà et qui ressurgiront tout au long de cette 42e campagne électorale. Sans prétendre effectuer la synthèse de leurs vifs échanges, voici quelques glanures recueillies auprès de ces fins connaisseurs de la vie politique, invités à une même table par votre journal.

« Quel sera le taux de *participation* des électeurs, le 19 octobre? Les *spéculations* vont déjà bon train. »

« Ça dépendra de leur *motivation* et de leurs *émotions*, qui risquent de succomber aux *manipulations* des partis politiques et des *distorsions* créées par la couverture médiatique. »

« Oui, mais la *répartition* finale des suffrages dépendra-t-elle de la crainte d'une *récession*, ou d'un profond désir d'un changement? Rendus aux urnes, les Canadiens choisiront-ils le statu quo? Ou sommes-nous en période de *transition*? Tout dépendra de la *décision* que prendront les Canadiens. »

« Les résultats pourraient être historiques. La *transformation* du pays pourrait être énorme. L'arène politique a ses *tensions* et ses *contradictions*. En politique, beaucoup dépend des *perceptions* et des *impressions* des électeurs.»

Mais ces messieurs, qui se connaissent bien, n'avaient pas encore fait le tour de la question électorale.

« L'*élection* est axée sur lequel des deux chefs, Thomas Mulcair ou Justin Trudeau, saura mieux mordre dans Stephen Harper. Qui fera la *récupération* du vote anti-Harper? »

« Dans des moments d'*indécision*, la gaffe peut faire sa *contribution*. Si Justin Trudeau, ou encore Thomas Mulcair, se tirent dans le pied, les électeurs pourront tirer leur propre *conclusion*. »



photo : Daniel Bahuaud

L'analyste politique, ancien haut fonctionnaire aux Affaires extérieures et ancien conseiller spécial au cabinet du premier ministre du Manitoba, Roger Turenne; l'analyste politique, économiste et ancien haut fonctionnaire au gouvernement fédéral, Michel Lagacé; et le politologue, professeur émérite de l'Université de Saint-Boniface et ancien sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française, Raymond Hébert.

Pour faire bonne mesure, voici d'autres mots clés à surveiller, sortis de la bouche de nos analystes politiques.

« Les Canadiens devront décider si le gouvernement Harper a conservé sa *légitimité*. Les conservateurs flottent autour du 30 %. C'est le noyau dur de la droite. Stephen Harper devra aller chercher un 10 % de plus parmi les moins convaincus pour obtenir une *majorité*. »

« Mais le premier ministre pourrait trébucher. D'où l'importance du deuxième choix des électeurs. Les libéraux et les néo-démocrates tenteront de convaincre les Canadiens que leur parti a plus de *crédibilité*. Ils chercheront à prouver qu'ils ont beaucoup plus d'*humanité* que leur adversaires. »

« Au bout du compte, Stephen Harper pourrait encore régner à Ottawa. Par contre, se retrouvera-t-il en *minorité*? Il faut avoir l'*humilité* de reconnaître qu'on ne pourra jamais, malgré les nombreux sondages, se placer dans la tête et le cœur des électeurs. »

LES ÉLECTIONS À TROIS VOIX



Michel Lagacé

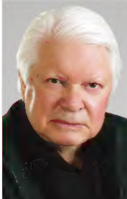
La vulnérabilité du choix

En déclenchant les élections, le premier ministre a identifié deux grands enjeux de la campagne: la sécurité nationale et l'économie. Ce choix place le gouvernement dans une position très vulnérable.

Pour le moment, la sécurité nationale n'est pas un enjeu électoral au Canada. Qu'il s'agisse de la Russie, de l'Ukraine ou de l'État islamique, le Canada n'a pas les moyens financiers et militaires, ni la crédibilité diplomatique pour influencer le déroulement des événements. Le premier ministre doit donc se limiter à faire des discours belliqueux pour prétendre défendre le Canada.

Côté économie, le Canada est en récession et le budget de l'année courante est fort probablement déficitaire, comme les sept derniers. Pourtant, le premier ministre continue de prétendre que tout autre parti, s'il était au pouvoir, plongerait le pays en déficit! La situation économique le rend très vulnérable par rapport aux enjeux qu'il a choisis.

En déclenchant les élections prématurément, le premier ministre a fait au moins trois heureux. Les sénateurs Duffy, Wallin et Brazeau peuvent de nouveau toucher leur salaire, ayant été suspendus pour la durée du 41e Parlement qui vient d'être dissous.



Raymond Hébert

Le chiffre magique!

Nous serons inondés de chiffres durant la campagne électorale qui a débuté la semaine dernière, surtout des chiffres fournis par des sondages de toutes sortes. Or il n'y a qu'un chiffre qui compte dans tout ça. Ce chiffre? 170.

C'est le nombre de sièges, sur 338, qu'un parti doit engranger pour obtenir une majorité à la Chambre des communes. Si aucun parti n'atteint ce chiffre, nous aurons un gouvernement minoritaire. Or, si le Parti conservateur ne fait pas élire ce nombre de députés, ou un nombre très près de ce chiffre, il sera, tôt ou tard, défait en Chambre.

La raison, évidemment, se trouve dans le mépris avec lequel Stephen Harper a traité les autres partis en chambre depuis une dizaine d'années, et surtout depuis son élection majoritaire en 2011. On ne retrouve chez lui aucune humanité, aucune conciliation, aucun sens de compromis, aucune tentative de refléter l'intérêt général du public canadien au-delà des intérêts limités de son parti. Donc, dans une situation minoritaire, il ne pourra pas survivre à un vote de confiance en chambre.

Dans ce scénario, le plus probable à l'heure actuelle, les deux autres partis majeurs, ayant défait le gouvernement, trouveront moyen de travailler ensemble et d'assurer la formation d'un nouveau gouvernement. Ce sera un point tournant dans l'histoire du Canada.



Roger Turenne

Une élection historique?

À chaque élection l'on trouvera dans les milieux politiques et médiatiques des sages qui prétendront que l'élection en cours est « historique ». Serait-ce le cas cette fois-ci ? Déjà, pour la première fois, il y a trois partis politiques qui ont des chances égales de former un gouvernement.

Il y a une odeur de fin de régime dans l'air. Les partis politiques qui obtiennent un quatrième mandat sont ceux qui réussissent à se renouveler tant sur le plan des politiques que du leadership. Ce n'est pas le cas du gouvernement Harper qui souffre d'une absence complète de sang nouveau, et d'une absence de nouvelles idées. Son approche électorale consiste à distribuer des chèques sans la moindre retenue, à faire peur aux gens, à dénigrer ses opposants, et à manipuler la loi électorale pour y tirer un avantage.

Selon les sondages, les Canadiens en ont ras le bol et les deux tiers d'entre eux souhaitent un changement de régime. 60 % d'entre eux n'ont pas encore arrêté leur choix électoral définitif. Non pas qu'ils hésitent entre le Gouvernement ou l'Opposition, mais entre celui des deux principaux partis d'opposition qui est le mieux positionné pour former un gouvernement. Il est fort à parier qu'il y aura plus que jamais de « votes stratégiques ».

Éditorial



par Bernard Bocquel
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Et le vieux couvent devint musée

La Liberté vous propose pour les quatre prochaines semaines une SÉRIE DE FIN D'ÉTÉ sur le thème : POURQUOI C'EST UN MUSÉE. Nous ouvrons cette semaine avec le Mennonite Heritage Village. Suivront le Royal Aviation Museum of Western Canada, puis le Musée du Manitoba et enfin le Musée canadien pour les droits de la personne, le premier musée fédéral à l'extérieur de la capitale nationale.

À divers degrés, un musée sert à collecter, conserver, exposer, étudier et transmettre le patrimoine dans le but d'intéresser, divertir et si possible éduquer sa population. Un pays, une province, une ville sans musées se résumerait à une aberration. Ce serait un monde sans passé, sans point de repère, forcé de tourner en rond, incapable de se projeter un avenir. Ce serait un espace-temps sans culture.

Ce serait même un monde où les humains seraient essentiellement stériles si l'on choisit de s'attacher à un courant de pensée qui conçoit la culture comme l'activité, la puissance capable de créer des valeurs. Dans cette optique, une société qui prend les moyens pour assurer le bouillonnement de sa vie culturelle nourrit le sens des valeurs de ceux qui composent cette société.

Pour entretenir la fertilité de la culture au Manitoba, autrement dit pour aiguiser sa capacité de stimuler les valeurs qui assurent le vivre-ensemble des Manitobains, le Musée de Saint-Boniface tient une place exceptionnelle. Il est en effet le lieu par excellence pour prendre conscience de la nature métisse de la Province du Milieu. Il est l'endroit qui permet de ressentir à quel point le bilinguisme et l'ouverture aux autres constituent deux valeurs fondamentales du Manitoba métis des origines.

Des valeurs justement incarnées par les Sœurs de la charité de Montréal, communément appelées les Sœurs grises, dont un noyau missionnaire s'est enraciné en 1844 à la Colonie de la Rivière-Rouge à l'appel de l'évêque Provencher. Leur zèle était tel qu'il ne fallut qu'une poignée d'années avant que ne soit achevé leur imposant *(pour l'époque)* couvent. Ce lieu d'où elles rayonnèrent devint un symbole de foi, d'entraide, d'éducation, de refuge aux yeux de toute la population de la Colonie.

Un peu plus d'un siècle après sa construction, au milieu des années 1950, la bâtisse, alors vétuste, fut désertée par les Sœurs, qui s'installèrent dans leur tout nouvel édifice adjacent. La loi économique et le gros bon sens exigeaient à brève échéance la démolition du vieux couvent. La loi de la culture et du sens de l'histoire exigeaient la préservation de ce témoin d'un passé disparu. L'influence de l'abbé Antoine d'Eschambault, président de la Société historique de Saint-Boniface, fit pencher la balance du côté de l'avenir.

Fondée en 1902 par des patriotes canadiens-français convaincus du besoin de faire valoir l'antériorité de la présence française dans l'Ouest canadien, la Société historique de Saint-Boniface s'était donné des objectifs exigeants. La préservation d'objets jugés importants en faisait partie. Au fil des décennies, la collection prit de l'ampleur. Pour lui donner son plein sens, il fallait pouvoir la rendre accessible au public. Faute de moyens financiers, le musée de la Société ouvrit ses premières portes en 1939 dans la crypte de la Cathédrale de Saint-Boniface. Il s'agissait bien sûr d'une solution temporaire. Provisoire aussi fut l'initiative en 1954 de transformer en musée une partie du troisième étage de l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface.

La solution permanente, après moult péripéties, s'imposa au début des années 1960, à un temps où la préservation du patrimoine était en vogue pour cause de centenaire de la Confédération canadienne. La Ville de Saint-Boniface offrit au vieux couvent en logs de chêne une deuxième vie. Le Musée de Saint-Boniface ouvrit officiellement ses portes le 23 juin 1967, suite à d'importants travaux de modernisation.

Lorsque la Ville de Saint-Boniface fut absorbée par Winnipeg en 1972, le vieux couvent garda son statut de musée municipal. Bien qu'il ne soit pas une entité légale, son aura ne fit que croître au fil des décennies. Si bien que des fonds furent débloqués au début des années 1990 pour stabiliser l'édifice. Depuis sa nouvelle raison d'être, le vieux couvent, devenu à la longue le plus vieil édifice de Winnipeg, a nécessité en gros un million de dollars d'investissement pour permettre sa survie. Ce qui n'est vraiment pas cher payé quand on veut bien mesurer sa formidable valeur éducative.

Et si par malheur le musée brûlait? Eh bien 90 % de la collection seraient préservés. Car seulement une toute petite partie des objets peut être montrée à la fois. Les autres trésors sont placés dans des réserves secrètes par souci de protection. Malgré leur vie dans l'ombre, ces objets précieux nous rappellent que la force, la puissance créatrice de notre culture est intimement liée à la préservation de notre patrimoine.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Les félicitations de la Société franco-manitobaine

Madame Lysiane Romain
Directrice par intérim,

Au nom de toute la communauté francophone du Manitoba, de la présidente par intérim, madame Jacqueline Blay, du conseil d'administration de la SFM et en mon nom personnel, je tiens à te féliciter, ainsi que ton équipe dévouée, d'avoir remporté cette année le grand prix d'excellence de l'Association de la presse francophone ainsi que les grands prix pour la meilleure rédaction journalistique et le meilleur graphisme, le prix du meilleur article communautaire, celui de l'engagement de la jeunesse et le prix de la meilleure couverture d'un dossier, en plus des cinq mentions spéciales reçues lors du gala des prix d'excellence le 10 juillet dernier. Tout un accomplissement! Merci aussi de transmettre nos félicitations à Sophie Gaulin, qui dirige l'équipe avec brio!

Bien plus qu'un hebdomadaire, le journal *La Liberté* est le reflet de votre vision, votre ténacité et votre engagement au développement continu de la communauté francophone du Manitoba. Ces maints prix remportés sont un témoignage de la reconnaissance que mérite *La Liberté*.

Le journal *La Liberté* est solidement ancré au cœur du Manitoba et la communauté francophone du Manitoba est choyée de compter *La Liberté* et son équipe parmi les siens. Félicitations et merci!

Reçois, chère Lysiane, l'assurance de mes salutations les plus amicales.

Daniel Boucher
Président-directeur général
Le 29 juillet 2015

TRIBUNE LIBRE

Faudra-t-il ériger une deuxième barrière à Saint-Norbert?

« Je crois que ce serait une erreur fatale d'entrer dans le jeu de Postes Canada et de se limiter à un débat bureaucratique sur des données dont la validité est loin d'être assurée. L'enjeu ici dépasse de loin la mise en œuvre de critères strictement numériques. La décision porte atteinte au symbolisme et à la richesse patrimoniale de Saint-Norbert. »

Michel Lagacé

Postes Canada annonçait à la mi-juin que le comptoir postal de Saint-Norbert perdrait sa désignation bilingue, devenant ainsi un bureau unilingue anglophone. En toute logique bureaucratique, ce « plan de réajustement » suit les consignes du Conseil du Trésor à Ottawa, qui à son tour se base sur les données du recensement de 2011.

Il y a au moins deux objections fondamentales à la décision de Postes Canada. Premièrement, les données sont de validité douteuse. Deuxièmement, Postes Canada fait abstraction de la réalité historique et humaine de Saint-Norbert en se limitant à un simple exercice statistique.

En ce qui regarde les données du recensement, on se souviendra de la controverse nationale qui fit irruption quand Statistique Canada a annoncé des changements de méthodologie que l'agence se proposait d'employer pour réaliser le recensement de 2011. De nombreux démographes, économistes et chercheurs de tous genres se sont soulevés contre ces changements parce qu'ils prévoyaient que les résultats ne seraient pas comparables à ceux des recensements précédents. D'après eux, les procédures de Statistique Canada imposeraient de sérieuses limitations à la validité des données.

Justement, suite au recensement de 2011, lorsque Statistique Canada a publié les données sur la langue, l'agence a dû émettre de sérieuses réserves sur leur validité. Citant 'des changements dans la façon dont les Canadiens ont répondu aux questions sur la langue maternelle et la langue parlée à la maison', l'agence canadienne a noté qu'il « n'est pas inhabituel dans la recherche par enquête d'observer des changements dans les façons dont on répond aux questions lorsqu'on apporte des modifications à un questionnaire… » Elle exprime des réserves extraordinaires sur la qualité et la fiabilité de ses données en invitant les utilisateurs « à la prudence dans l'évaluation des tendances se rapportant à la langue maternelle et à la langue parlée à la maison lors de la comparaison des données du Recensement de 2011 aux données des recensements antérieurs. »

Voilà les conséquences des changements apportés au recensement de 2011. Et maintenant, Postes Canada annonce que le Conseil du Trésor se fie à ces données pour supprimer la désignation bilingue du comptoir postal de Saint-Norbert. Il est clair que cette décision est fondée sur des données douteuses.

Ayant dit cela, je crois que ce serait une erreur fatale d'entrer dans le jeu de Postes Canada et de se limiter à un débat bureaucratique sur des données dont la validité est loin d'être assurée. L'enjeu ici dépasse de loin la mise en œuvre de critères strictement numériques. La décision porte atteinte au symbolisme et à la richesse patrimoniale de Saint-Norbert.

Le comptoir postal en question est situé dans la troisième plus ancienne paroisse de l'Ouest canadien. Cette région, habitée surtout par des Métis après la fusion des compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson en 1821, et érigée en paroisse en 1857, a joué un rôle de première importance dans la fondation du Manitoba. Quand le gouvernement du Canada a décidé de s'emparer de la Terre de Rupert sans consulter les résidents, les Métis ont formé un Comité national à Saint-Norbert. Ils ont érigé une barrière pour bloquer l'entrée des représentants du gouvernement fédéral et ils ont décidé de s'emparer du Fort Garry. Ils y ont consulté l'abbé Noël Ritchot, conseiller des Métis, futur représentant du gouvernement provisoire auprès du gouvernement fédéral en 1870, et curé de la paroisse de 1862 à 1905.

Saint-Norbert incarne donc les débuts de la résistance qui a mené à la formation de la province du Manitoba et qui a permis au Canada d'occuper les territoires du Nord-Ouest pour former le pays que nous connaissons aujourd'hui. C'est là aussi que Riel, les Métis et quelques alliés ont initié le combat pour assurer, entre autres, les droits de la langue française. Et maintenant, une institution fédérale se propose de refuser d'offrir ses services en français dans ce même endroit?

La décision de Postes Canada balaie d'un revers de la main tout sens d'histoire, la vitalité foncièrement francophone d'un lieu qui a vu naître la province, et l'héritage d'un village tout à fait francophone jusqu'aux années 1960. Ce lieu a su accueillir depuis près de deux siècles des arrivants de toute origine et de toute langue. L'accueil qu'il a offert aux non francophones justifierait maintenant le retrait de services en français?

Pour ces raisons, les « consultations » ne peuvent pas se limiter à un simple exercice local qui ne concerne que la clientèle desservie par le comptoir postal. Il s'agit plutôt de faire valoir la richesse patrimoniale de Saint-Norbert. Indépendamment de la langue qu'on y parle aujourd'hui, la décision de Postes Canada touche toute personne qui tient à rappeler d'où nous venons et le parcours que nous avons suivi pour devenir ce que nous sommes aujourd'hui.

Ainsi, la Société franco-manitobaine ne doit pas aborder les discussions à venir comme une simple question locale. Si sa capacité de se souvenir constitue le fondement d'un peuple, la SFM doit mobiliser la population pour renverser la décision de Postes Canada. Et elle doit s'objecter fortement à ce que Postes Canada décide que ses « consultations » doivent avoir lieu avant le 11 septembre, alors que la population rentre de vacances et reprend le travail et les classes. Cette échéance réduit sérieusement la possibilité d'avertir le public de ce qui se trame et de se mobiliser.

Pour que les discours sur la diversité et le bilinguisme canadiens signifient quelque chose, ils doivent mener à des actions concrètes et à des décisions qui reflètent la richesse humaine qui nous a façonnés. Cet humble comptoir, rare présence du gouvernement fédéral à Saint-Norbert, doit continuer à offrir ses services dans les deux langues officielles du pays.

Enfin, puisque le pays entame une campagne électorale de 78 jours, il est urgent d'exiger dès maintenant l'intervention de la ministre responsable de Postes Canada et de la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

OUVERTURE DE LA GARDERIE « LES PETITS GÉNIES »

Pour une petite enfance en français

La Garderie « *Les petits génies* » rue Des Meurons a ouvert ses portes le lundi 11 août. Sur les 40 place disponibles, une dizaine sont encore libres.

Gavin BOUTROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Anick Lia-Péhé et Haoussa Issa sont les directrices adjointes. Annick Lia-Péhé explique « qu'il y a une longue liste d'attente pour obtenir des subventions du gouvernement provincial pour l'élaboration de l'infrastructure d'une garderie. »

Les entrepreneures ont évité la liste d'attente en fondant la garderie comme une garderie privée. C'est à la suite de l'inspection des locaux par les régulateurs provinciaux, que le gouvernement provincial a proposé de subventionner la garderie. Anick Lia-Péhé et Haoussa Issa ont accepté.

Le gouvernement provincial s'est donné une enveloppe de 163 millions de dollars à dépenser durant les deux prochaines années afin d'améliorer les services en garderie. Cette somme servira à l'augmentation des salaires des employés et subventionnera des places dans 14 locaux, nouveaux ou rénovés. Le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, inscrit cette initiative dans un plan à long terme pour « subventionner des places de garderie à prix abordable pour toutes les familles qui en ont besoin ».



photo : Gavin Boutroy

De gauche à droite : Rebecca Colombet, Anick Lia-Péhé, Greg Selinger et Haoussa Issa. Cette dernière a immigré au Canada il y a 8 ans. D'origine ivoirienne-française, Anick Lia-Péhé vit au Canada depuis quatre ans et demi. Elle s'exclame : « en tant qu'immigrantes, on s'est dit qu'on devait montrer à la communauté ce qu'on était capable de faire! »

Quant à Anick Lia-Péhé et Haoussa Issa, leur intention lors de l'établissement du centre « *Les petits génies* » était d'aider les gens. La subvention aidera des parents en réduisant le coût d'une place à la garderie à 20,80 $ par jour.

Anick Lia-Péhé se rappelle de la décision de fonder la garderie : « Il y a un manque de garderies francophones, les listes d'attentes sont très longues. On travaillait toutes les deux dans une garderie et on s'est dit : pourquoi ne pas fonder notre propre garderie nous mêmes? » C'est dorénavant chose faite.

SAINTE-ANNE

Tous au cinéma en plein air!

Moyennant la coopération de Dame Nature, les résidents de Sainte-Anne auront le plaisir, le 21 août, d'aller au cinéma… en français, et en plein air.

« C'est la première fois que nous organisons une soirée de cinéma à l'extérieur, indique la présidente du Comité culturel de Sainte-Anne, Diane Connelly. On a déjà présenté le film ***Louis Cyr*** à la Villa Youville, à l'intérieur. Cette soirée avait été un franc succès. Alors on s'est dit qu'il fallait répéter l'expérience, mais dans le parc. »

Résultat : le Comité culturel invite tout le monde à se rendre au parc des Rédemptoristes, avec leurs chaises, couvertes et leur chasse-moustique, pour voir le film ***French Immersion***.

« C'est une comédie réalisée par Kevin Tierney, qui a tourné ***Bon Cop Bad Cop***.

Le film met en scène cinq anglophones venus apprendre le français dans le petit village fictif de Saint-Isidore-du-Cœur-de-Jésus, où tout le monde est québécois pur laine. Seulement un résident ne porte pas le nom de Tremblay! C'est à se cramper de rire. »

French Immersion sera présenté à 21 h au parc des Rédemptoristes. L'entrée est gratuite. Le Comité culturel vendra du maïs soufflé et passera le chapeau dans le but d'aider à l'achat d'autres films en français.

D. B.



L'étudiant qui espère le Canada

Hazim Ismail est un étudiant international malaisien, qui étudie la psychologie à l'Université de Winnipeg. À l'instar de beaucoup d'autres, il refuse de tranquillement finir son diplôme. Il est bénévole, il participe à la vie politique de l'université et s'engage pour les droits des marginalisés. Son trajet est marqué par une remarquable volonté de vivre ses convictions.



Gavin BOUTROY
presse1@la-liberte.mb.ca

L'étudiant en psychologie a en premier tenté d'étudier à l'Université de Brighton, en Angleterre. Mais les frais étaient trop élevés. Il est rentré en Malaisie, et là il s'est lancé dans le processus pour étudier au Canada.

« Avant même d'arriver au Canada, j'ai buté sur un premier défi : la bureaucratie canadienne. J'ai été choqué par le nombre de fois que j'ai été renvoyé ou redirigé : fais-ci, fais-ça… C'était pire qu'en Malaisie, et je croyais que le problème était déjà sérieux en Malaisie.

« C'était un très long processus, chaque région du monde a son centre Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) désigné. Pour le Sud-Est de l'Asie, il est à Singapour. C'est dingue. Si tu es du Vietnam, tu dois aller jusqu'à Singapour. Heureusement j'étais juste à côté en Malaisie, bien que c'était quand même à cinq ou six heures de route. Je me suis trouvé à attendre des heures pour qu'on me dise ensuite de revenir plus tard. La CIC n'est pas généreuse avec les informations. »

Hazim Ismail raconte aussi les difficultés qu'il a eues à obtenir tous les visas nécessaires : « L'étampe du résident temporaire est différente du permis d'étudier. Alors tu peux avoir l'un sans avoir l'autre. Selon la CIC, un visa étudiant permet d'étudier, et un visa de résident temporaire permet de quitter et rentrer au pays. J'attends encore l'étampe de résident temporaire.

Ces « embûches bureaucratiques » tiennent davantage du ridicule pour le jeune homme, vu ses penchants libertaires.

« Je ne crois pas aux frontières internationales. Je viens du Sud-Est de l'Asie, où les frontières ont été définies parce que les Français, les Hollandais, les Américains, les Espagnols, les Portugais et les Anglais sont venus, clamant : ceci est à moi, cette province est la mienne, etc. Ils ont joué le jeu de qui a le plus d'influence, sans s'occuper des habitants qui avaient leurs propres droits, leurs propres terres et leurs propres ressources.

« Pour moi, en gardant les frontières actuelles, on reconnaît comme légitimes les puissances coloniales qui les ont définies. »

« Une source de revenu excellente »

Hazim Ismail a aussi dû quitter l'Angleterre à cause des possibilités d'emploi limitées pour les diplômés. Il trouvait que le Manitoba offrait une alternative plus accueillante.

« Quand je suis arrivé au Royaume-Uni, je savais que ça allait être difficile, car les règles sont très rigoureuses. Dès la graduation, tu dois gagner un salaire supérieur à une quelconque somme arbitraire. Sinon, tu es renvoyé d'où tu es venu. Le Manitoba offre quand même un délai avant que tu doives travailler. C'est en partie pour cela que j'ai choisi cette province. »

Cela dit, les étudiants internationaux à l'Université du Manitoba et à l'Université de Winnipeg sont confrontés à des augmentations de frais autour de 20 % en deux ans.

« On paie déjà quatre fois ce que paient les étudiants du Manitoba. En sciences sociales, je paie 5 000 à 6 000 $ par semestre pour mes cours. Les étudiants en sciences paient plus, et les étudiants en affaires voient leurs frais augmenter de 22 % en deux ans. La moitié des étudiants internationaux étudient en affaires.

« Dans des documents de l'Université de Winnipeg, les étudiants internationaux sont explicitement désignés par les comptables comme « une excellente source de revenu. »

En moyenne, un étudiant suit quatre cours par semestre, cinq étant d'habitude le maximum. Mais d'après Hazim Ismail, les étudiants internationaux sont poussés à prendre plus de cours : « On sent qu'on doit prendre huit cours ce semestre, car ils coûteront peut-être 20 % de plus en septembre, ou bien on ne peut pas travailler assez au cours de l'année pour payer nos dépenses. Un étudiant international ne peut pas travailler plus de 20 heures par semaine lors de l'année scolaire, et 40 heures par semaine pendant l'été.

« Si tu prenais une douche »

Cependant, Hazim Ismail se voit comme privilégié, vu la situation beaucoup plus précaire d'autres groupes de la société, comme les sans-abri ou les réfugiés. Il s'est donc engagé à les aider. « Je suis impliqué avec les services aux étudiants internationaux ici à l'université. Ils font du très bon travail. J'enseigne aussi l'anglais aux nouveaux arrivants au centre d'accueil, le *Welcome Place*. »

Il est aussi bénévole à la bibliothèque de l'Université, à la banque alimentaire du syndicat étudiant de l'université et au Rainbow Resource Center, qui fournit des services aux communautés gay, lesbienne, bisexuelle et transgenre à Winnipeg.

Ayant fait la liste de ses engagements, il s'exclame en rigolant : « Je passe la plupart de mon temps à faire du bénévolat! ».

L'étudiant international explique que des fois, il est blessé par le manque de reconnaissance des gens. « À la banque alimentaire, il y a un bonhomme raciste qui vient toujours me voir pour me dire des sottises. Il est venu me voir une fois et il m'a dit : « Hey mec presque blanc, si tu prenais une douche, tu serais peut-être canadien!». »

Hazim Ismail est à Winnipeg depuis deux ans pour jouir de la liberté académique nécessaire pour ses études. Malgré les ingrats et les frais universitaires toujours à la hausse, il espère un jour devenir canadien.



photo : Gavin Boutroy

« Quand je suis arrivé au Canada pour la première fois, je portais un t-shirt « Elmo » (personnage de l'émission américaine pour enfants *Sesame Street*) et des shorts, parce que j'allais rencontrer des officiers d'immigration à Vancouver. Je ne voulais projeter aucune image; mon prénom sur mon passeport est Mohammed. Je suis toujours un peu nerveux quand je dois prendre l'avion. »

Pour la photo, Hazim était habillé dans l'esprit des coutumes malaisiennes. Il allait à une réunion avec des membres de l'administration de l'Université de Winnipeg, et il voulait leur montrer que « ce ne sont pas que des jeunes hommes blancs de la classe moyenne qui sont impliqués en politique ».

Autoritarisme académique en Malaisie

La Malaisie est une monarchie constitutionnelle comme le Canada. Depuis l'indépendance du pays en 1957, la coalition de partis de droite « Barisan Nasional » (front national) détient le pouvoir. Le premier ministre du pays a toujours été du même parti qui domine la coalition, l'Organisation nationale unie de Malaisie.

La droite malaisienne est « libérale » au niveau économique et conservateur au niveau social. Le gouvernement promeut une version rigide de l'Islam. Cette idéologie est incompatible avec l'épanouissement de Hazim Ismail : « L'année dernière, j'ai dit à mes parents que je suis athée et j'ai été déshérité. Enfin, c'était probablement entre le fait d'être homosexuel et le fait d'être athée. »

« Lorsque quelqu'un fait une demande pour un visa étudiant, il doit écrire une petite dissertation où il explique ce qu'il voudrait étudier, et pour quelle raison il ne peut pas étudier ce sujet en Malaisie.

« J'ai écrit que je voulais faire un baccalauréat de trois ans avec une spécialisation en psychologie. Les lettres et les sciences sociales en Malaisie sont passées au filtre de la propagande religieuse du parti au pouvoir.

« Il y a eut récemment une sorte de colloque en psychologie. Une professeure très estimée en Malaisie a expliqué que les hommes deviennent homosexuels car ils ont été sodomisés dans leur enfance, et à cause de toxines dans l'environnement. Ça, c'est l'état de la psychologie en Malaisie.

« Je ne crois pas que quelqu'un avec une tête sur ses épaules pourrait adhérer à ces bêtises s'il connaissait le processus scientifique qui appuie la psychologie. Les experts officiels refusent même de citer leurs sources, d'indiquer leur méthode de recherche et la taille de leur échantillon. En Malaisie, tout est permis lorsque ça vient renforcer la version officielle de l'Islam. »

Conférence à venir

L'étudiant en psychologie s'est engagé à organiser un événement TEDx (de « *Technology, entertainement and design* », le « x » signifie indépendant). Cet évènement abordera le sujet de la « dissonance cognitive ».

« On va avoir des invités qui vont parler du changement climatique, et des raisons pour lesquelles ce n'est pas pris au sérieux; en psychologie morale on aura des invités qui parleront du pouvoir de la rhétorique de nos chefs et de l'empathie entre homme et chevreuil. Enfin l'invité d'honneur sera Harsha Walia, écrivaine et militante, qui abordera la perception des frontières internationales et leur absurdité. »

L'évènement TED x aura lieu le 25 septembre au Eckhardt-Gramatté Hall, à l'Université de Winnipeg.

DES DROITS POUR TOUS ET TOUTES



VOYEZ ET DÉCOUVREZ LE DOCUMENT EMBLÉMATIQUE QUI A FAÇONNÉ LE MONDE DU DROIT, DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE LA PERSONNE.

MAGNA CARTA : LOI, LIBERTÉ ET HÉRITAGE

DU 15 AOÛT AU 18 SEPTEMBRE 2015
MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

DROITSDELAPERSONNE.CA
FR.MAGNACARTACANADA.CA

Image : © Chapitre de la cathédrale de Durham



CANADIAN MUSEUM FOR HUMAN RIGHTS
MUSÉE CANADIEN POUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Magna Carta 2015 Canada

Canada

HOMMAGE À FLORENT BEAUDETTE

«On disait de lui, c'est un Beaudette!»

« Florent était dévoué à son ouvrage.» C'est ainsi que Richard Sabourin, après un moment de réflexion, a résumé le coup de chapeau posthume qu'il adresse à l'homme qui l'a épaulé pendant 30 ans dans la grande aventure de Roy Légumex. L'ancien préfet de Montcalm est décédé le 28 juillet 2015 à l'âge de 76 ans des suites d'un cancer.

Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Florent Beaudette vient au monde en 1939 à Saint-Jean-Baptiste, enfant d'une famille pionnière du village arrivée au Manitoba en 1877. La ferme familiale, qu'il va reprendre en 1975 après un séjour de plusieurs années outre-mer et hors province à l'emploi du gouvernement fédéral, est située du côté est de la rivière Rouge.

Le retour à la terre natale de Florent Beaudette, alors père de quatre filles, est aussi motivé par la perspective de mettre son expertise d'agronome au service de Alfred Roy Trading Company, établie en 1948, une entreprise notamment active dans la vente de récoltes spéciales destinées au marché canadien et international.

Richard Sabourin, alors titulaire d'une maîtrise en économie agricole et beau-fils d'Alfred Roy depuis 1966, comprend vers 1974 la nécessité de mettre sur pied une nouvelle usine, afin de pouvoir nettoyer assez de grains pour répondre à la demande croissante de légumineuses comme les pois jaunes, les lentilles ou les féveroles, puis l'alpiste *(canary seed)*. Une fois décidé à relever le défi, Richard Sabourin pense à son cousin. Sa grand-mère, Exilda Beaudette, est en effet la sœur d'Édouard Beaudette, le père de Florent Beaudette.

« Avant le retour de Florent et sa famille à Saint-Jean en 1975, il était déjà virtuellement embauché comme agronome pour Alfred Roy Trading. Quand on a formé la nouvelle compagnie en 1978, c'est lui qui a trouvé le nom Roy Légumex. La majorité des actions appartenait à ce moment-là à Alfred Roy. Je suis devenu le président de la compagnie, Florent le vice-président. » Pour rentabiliser la nouvelle usine, il s'agit de signer des contrats à la fois avec des acheteurs et des producteurs de légumineuses.

« Moi je m'occupais du marketing. J'ai voyagé beaucoup pour développer des nouveaux marchés. Florent a joué un rôle important parce qu'il a su créer des relations de confiance avec les - environ - 300 producteurs du Manitoba et de la Saskatchewan qui travaillaient avec nous. Non seulement il se rendait dans les champs pour conseiller les fermiers, mais il s'est acquis la réputation d'être juste. Il misait sur leur honnêteté. La relation allait des deux bords. On a toujours honoré les contrats. Je pense bien que c'est à cause de la manière qu'on a été élevé par nos parents. Il fallait respecter la parole donnée, même s'il n'y avait pas de signature sur un contrat. Nos clients ont assez vite remarqué qu'on livrait à temps et que la qualité était là. C'est notre réputation qui nous a fait grandir. »



photo : Gracieuseté Société historique de Saint-Boniface
Florent Beaudette dans les années 1980.

Honnêteté et compétence sont donc au cœur du succès de Roy Légumex, dont le chiffre d'affaires est passé d'environ 10 millions de $ en 1978 à 150 millions en 2011. Cette année-là la compagnie fusionne avec son concurrent principal en Saskatchewan, Walker Seeds, pour former Légumex Walker. Pour sa part, Florent Beaudette avait déjà pris sa retraite, en 2004.

Les moments difficiles n'avaient pas manqué pour Richard Sabourin et son partenaire, collègue, mais aussi surtout cousin et ami. « Dans les années 1980, au niveau mondial, les gens se sont mis à consommer plus de légumineuses. Notre premier coup dur, on l'a connu en 1988. À cause d'une grave sècheresse en Saskatchewan et au Manitoba, on a essuyé une grosse perte. Des champs dont on espérait 1 200 livres ont rendu seulement 200 livres. Et puis en 1993 et 1994, il y a eu des années de grosses pluies. Dans la vallée de la rivière Rouge, les cultivateurs ont arrêté les pois. Il a fallu signer plus de contrats en Saskatchewan et dans le Sud-Ouest du Manitoba. Alors on a dû acheter des camions pour le transport.

« Florent et moi, on a traversé ensemble les bons et les mauvais moments. Il restait toujours positif. Il possédait une mémoire incomparable. Son côté philosophe, c'était un trait de caractère. Il a toujours été comme ça. On dit : *c'est un Beaudette!* Mais je dois dire qu'après l'inondation du siècle de 1997, j'ai trouvé Florent pas mal changé. Comme préfet de la municipalité, il avait subi beaucoup de pression. Il avait longtemps pensé que l'inondation ne serait pas plus grave que celle de 1996. Tout le monde au village l'appelait *No Flood Flo*. Mais tout le monde a aussi toujours su que quand t'as besoin d'une personne pour parler en public, tu demandes à Florent. Comme il était très intelligent et avait l'esprit toujours présent, les paroles sortaient, et toujours les bonnes. Et sans notes, en plus. »

Florent Beaudette, qui était très impliqué dans la vie paroissiale et villageoise, avait accepté en 1989, à la demande populaire, de prendre la succession d'Albert St-Hilaire au poste de préfet de Montcalm. Il avait alors déclaré à *La Liberté* : « Je n'ai pas d'ambition politique. Le côté municipal, je ne considère pas ça comme de la politique. Je le vois plutôt comme du volontariat local, au même titre qu'un poste de président de chambre de commerce ou de grand chevalier des Chevaliers de Colomb. » Il ne s'est pas représenté en 1998.

Dans la perspective de *La Liberté*, les lecteurs des années 1980 à 1986 voudront se souvenir de son travail de correspondant pour le village de Saint-Jean-Baptiste, effectué avec l'aide précieuse de sa femme Céline. Il avait aussi signé durant la deuxième moitié des années 1980 d'occasionnelles chroniques sur ses thèmes de prédilection : l'agriculture et l'alimentation. Il a aussi été au fil des décennies pain béni pour bien des journalistes qui faisaient appel à lui en qualité d'expert du monde agricole.

Les gars du Collège

Florent Beaudette appartenait à la grande famille des élèves des jésuites du Collège de Saint-Boniface. En 1996, Florent Beaudette avait accepté la présidence d'honneur de la quatrième campagne de levée de fonds du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Comme bien des jeunes garçons brillants qui avaient été repérés par les recruteurs du Collège des jésuites de Saint-Boniface, Florent Beaudette était resté attaché à son *alma mater*, où il était devenu pensionnaire à l'âge de 11 ans, en 1950. Il avait obtenu son baccalauréat ès art en 1958 et faisait donc partie du Conventum de rhétorique de 1956, fort de 25 rhétoriciens. L'idée de cette tradition était de garder des liens entre les étudiants.

Une des particularités de la classe de rhéto de 56 c'est qu'elle avait créé ses propres armoiries, qui ont été substituées aux armoiries traditionnelles des jésuites. Aussi, ces messieurs s'était donné, pour la première fois dans l'histoire du Collège, une devise en français plutôt qu'en latin : « Les éternellement jeunes ».

Les liens de solidarité étaient tels que le groupe se réunissait tous les dix ans. Histoire de se rafraîchir la mémoire sur leurs bons et leurs moins bons coups de collégiens. L'âge venant, ils ont décidé de se réunir plus souvent, tous les cinq ans. Et puis la cadence des rencontres est devenue annuelle.

Karine Beaudette, la fille de Florent, précise : « Dans les dernières années, ils se rencontraient tous les mois ! Je crois que ça a fait beaucoup de peine à mon père de manquer leur dernière rencontre mensuelle, surtout qu'ils planifiaient un autre Conventum, spécialement pour rassembler les gars de l'extérieur du Manitoba. »

Au complet, « Les éternellement jeunes » étaient, outre Florent Beaudette : Wilfrid Gosselin, Lucien St-Vincent, Léon Arbez, Jean-Léon Bruyère, Léo Fontaine, Maurice Marchand, Bruno Lagacé, Clément Gauthier, Raymond Arcand, Paul Desrosiers, Georges Duguay, Marcien Ferland, Laurent Gagné, Gérard Lécuyer, Gérard Rioux, Claude St-Jacques, Gilles Savoie, Ernest Létourneau, Denis Bédard, Léo Beaulieu, Jean Pennober, Raymond Painchaud, Gilles Marcoux et Georges Beaudry.

MUSÉES EN RÉGION

Saint-Georges la future Manitobaville?

Saint-Georges figure parmi les dix communautés finalistes du concours Manitobaville, qui chaque année met en valeur la vitalité d'un des villages de la province.

« Nous sommes très heureux d'être en lice, lance l'administratrice de la Société historique de Saint-Georges, Diane Dubé. D'une part, nous sommes la seule communauté francophone qui figure parmi les finalistes (1). Et si on venait à obtenir le titre de Manitobaville 2015, nous recevrions 25 000 $. La somme contribuera à la construction de notre nouveau Centre du patrimoine, l'édifice qui remplacera le Musée de Saint-Georges, passé aux flammes en mai 2014.

« Nous avons bon espoir de gagner. Les organisateurs du concours ont été impressionnés par la vidéo sur Saint-Georges que nous leur avons présentée. C'est une adaptation en anglais de *Nous, les gens de la rivière*, tournée par les élèves de l'école communautaire Saint-Georges. Ce printemps, la vidéo a remporté le Prix de la meilleure vidéographie du Festival des vidéastes du Manitoba. »

Le grand public peut participer au concours Manitobaville en votant pour l'une des communautés finalistes au site Internet de CTV, au winnipeg.ctvnews.ca/ctv-winnipeg-contests/manitobaville. Le concours se termine le 21 août à 12 h. Le gagnant sera annoncé le 24 août.

Manitobaville est un concours annuel organisé par l'organisme Sain et sauf au travail Manitoba et la Westoba Credit Union.

(1) Il s'agit de Brandon, Melita, Ninette, Niverville, Riverdale, Russell, Snow Lake, Saint-Georges, Swan River et Wawanesa.

D. B.

SÉRIE DE FIN D'ÉTÉ | POURQUOI C'EST UN MUSÉE (1 de 4)

LE MENNONITE HERITAGE VILLAGE

Une boussole pour une foi vivante

Les mennonites ont contribué à la mosaïque culturelle du Manitoba et ont participé à définir l'identité de la province. Le Mennonite Heritage Village raconte l'histoire unique de cette communauté chrétienne en terre manitobaine.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Établis au Manitoba en 1874, les mennonites ont développé une communauté dynamique et bien présente dans la province. Une visite au Mennonite Heritage Village à Steinbach permet d'apprécier le riche patrimoine de ce premier groupe d'immigrants à s'installer dans la province après sa fondation en 1870. Le Village traduit le legs des quelque 1 600 hardis chrétiens qui ont quitté les steppes de la Russie impériale et traversé l'Europe et l'océan Atlantique pour enfin se retrouver dans les plaines canadiennes.

« Les mennonites du Manitoba ont une histoire profonde, dont les racines remontent ultimement au 16e siècle, explique le directeur général du Mennonite Heritage Village, Barry Dyck. Notre mission, au Village, est de mettre en valeur cette histoire à partir du moment où les premiers mennonites russes sont arrivés au Manitoba, dans le Sud-Est de la province, en 1874. C'est un musée unique, parce qu'il rend le passé très concret. En visitant une brochette d'édifices patrimoniaux et d'autres qui ont été reconstitués, les visiteurs viennent à comprendre comment vivaient les mennonites une fois arrivés au Manitoba, et aussi dans les décennies qui ont suivi. »

Ainsi, on peut visiter un Semlin, une de ces maisons fabriquées de tourbe dans lesquelles les mennonites ont passé l'hiver de 1874-1875. « Le Semlin me rappelle combien la vie était rude, à l'époque. Des familles entières, accompagnées de leur bétail, ont survécu l'hiver manitobain dans de pareilles structures. »

L'emplacement même des bâtiments du Mennonite Heritage Village évoque le plan des premiers villages mennonites, où les édifices étaient disposés en longues lignes – le Strassendorf (village-rue). En Russie, les Strassendörfer permettaient aux mennonites de se défendre contre les Tartares qui les harcelaient périodiquement.

Autre édifice patrimonial du Village unique aux mennonites : une maison-grange construite en 1892 à Chortitz, village autrefois situé au sud de Winkler. « C'est l'héritage prusso-polonais des longues migrations des mennonites. Ces maisons permettaient l'accès rapide au bétail et réduisaient l'énergie dépensée pour les chauffer. »

Barry Dyck explique pourquoi les mennonites, originaires de la Hollande, ont connu tant de pérégrinations :

« Pour comprendre pourquoi nous nous sommes installés en terre manitobaine, il faut comprendre qu'à la base, nous sommes des chrétiens plutôt distincts. Nos grands principes fondateurs ont été formés dans le creuset de la Réforme. Mais à bien des égards, nous nous distinguons des protestants et des catholiques. Nos croyances ont été guidées par l'inspiration et le leadership de notre fondateur, Menno Simmons. Les mennonites croient que chaque fidèle doit connaître une conversion personnelle avant d'être baptisé. C'est pourquoi nous n'admettons que le baptême des adultes. Nous sommes des pacifistes. Et nous croyons en une stricte séparation de la religion et de l'État. »

Avec pareilles croyances, radicales pour l'époque, les mennonites de la Hollande ont vite été victimes de persécutions catholiques et protestantes. « Très tôt, les mennonites ont accepté une invitation prussienne de s'établir dans la vallée de la rivière Vistule, aujourd'hui en Pologne. La Prusse les a exemptés du service militaire. C'est dans la vallée de la Vistule que les mennonites, armés d'une technologie toute néerlandaise – le moulin à vent – ont transformé une région de terres marécageuses en champs cultivables. »

Vers la fin du 18e siècle, l'entente avec les Prussiens s'est détériorée. Les mennonites ont accepté l'invitation de Catherine II de Russie – avec des promesses de pouvoir gérer leurs propres écoles et gouvernements municipaux. L'entente a tenu jusqu'en 1874. L'autonomie des mennonites était menacée lorsque leurs colonies ont été intégrées dans l'administration russe. L'école publique leur était imposée.



photo : Daniel Bahuaud

Barry Dyck, le directeur général du musée, pose devant le célèbre icône du Mennonite Heritage Village.

Les longues migrations?

Barry Dyck poursuit : « Le gouvernement canadien a eu vent de cette catastrophe et, prenant connaissance de la forte éthique de travail des mennonites, les a invités à s'établir dans "la Réserve de l'Est", terrain manitobain mis de côté pour eux. Dix-huit familles ont fondé Steinbach sur cette réserve. Comme dans d'autres pays où les mennonites se sont installés, il fallait voir au drainage du terrain. Des moulins à vent ont doté la prairie manitobaine pendant de nombreuses années. Et c'est pour cela que l'édifice le plus symboliquement riche du Village est sans doute notre moulin à vent, qui est une reproduction.

« En 1875, une "Réserve de l'Ouest" a été créée. C'est pourquoi nous avons des communautés à prédominance mennonite dans les environs de Winkler et de Morden. »

Solidement établis au Manitoba, la vie des mennonites a pris l'allure de celle de bien d'autres groupes culturels. « Le Village a un magasin général et beaucoup d'anciennes machines agricoles. Un Canadien français ou un Ukrainien y retrouvera l'écho de la vie de ses ancêtres. »

Sans doute! Le Village, comme le Musée de Saint-Joseph, a même une ancienne petite école de campagne.

« En fait, nous en avons deux, qui reflètent à merveille l'évolution des mennonites. La première est privée. Le gouvernement fédéral nous avait accordé le droit d'instruire nos jeunes conformément à nos valeurs. La deuxième école illustre l'impact de l'obligation des mennonites, depuis 1916, d'intégrer le système public. L'on y retrouve des images du roi et de la reine d'Angleterre, des drapeaux provinciaux et nationaux, et des manuels scolaires publics.

« L'éducation publique a changé les perspectives de plus d'un mennonite. Durant la Première Guerre mondiale, il n'y a pas eu de soldats mennonites. Mais 25 ans plus tard, certains estiment qu'entre 30 % et 50 % des hommes mennonites éligibles au service militaire se sont portés volontaires. Après leur retour de la Seconde Guerre mondiale, ces hommes ont été ostracisés par les communautés mennonites. Car le pacifisme restait toujours une valeur fondamentale.

« Pour ma part, le Mennonite Heritage Village est un endroit où je peux reprendre contact avec mes racines mennonites. J'imagine combien difficile et courageuse a été la vie de mes ancêtres. Et cette remise en perspective me sert de boussole, en quelque sorte. Je me retrouve. Je retrouve mes valeurs et ma foi. J'espère que le visiteur qui n'est pas mennonite appréciera ce courage. Et songera aussi à ses propres racines culturelles et spirituelles. »

Conçu par la Manitoba Mennonite Historical Society sous l'inspiration de son premier directeur, John C. Reimer, le Mennonite Heritage Village a été incorporé en 1964. Le Mennonite Heritage Village accueille près de 45 000 visiteurs par année, venant de quelque 50 pays. Organisme caritatif incorporé, le Mennonite Heritage Village figure parmi les six Musées représentatifs du Manitoba, désignés par la Province.

FRANCOFONDS REND HOMMAGE À RÉAL BÉRARD

Création du Fonds Réal Bérard

Rarement verra-t-on exposer les œuvres d'un seul artiste simultanément dans trois galeries. Mais pour souligner l'œuvre de Réal Bérard, l'initiative exceptionnelle était de mise!

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La Maison des artistes visuels francophones regorgeait de monde, le 6 août dernier, lors du vernissage de l'exposition *Hommage à Réal Bérard*, en montre à la Maison des artistes, à l'Université de Saint-Boniface et au Centre culturel franco-manitobain – un témoignage unique et une véritable première manitobaine. (1)

Pour le directeur de la Maison des artistes, Éric Plamondon, c'est « tout à fait naturel qu'on souligne l'ouvrage toujours grandissante de Réal Bérard ». « Au Manitoba français, Réal Bérard est légendaire. Son œuvre fait référence. On aurait pu organiser l'exposition dans dix galeries d'art, et on n'aurait pas fini de rendre justice à ses créations. »

Hommage à Réal Bérard est également unique dans la mesure où l'exposition accorde une place aux artistes qui ont été influencés par l'œuvre de Réal Bérard, comme David MacNair. « Grâce à Réal, j'ai appris la sculpture sur neige et la peinture en plein air. Lors de nos voyages en canot, il m'a fait connaître la beauté du Bouclier canadien et m'a encouragé à décrire, en esquisses, la rêverie suscitée par cette beauté. J'apprécie son invention, son imagination et sa grande générosité. Réal ne commente pas souvent mon art, mais lorsqu'il fait une remarque, c'est toujours constructif. Il veut que les artistes réalisent ce qu'ils ont de meilleur en eux. »

Même son de cloche chez Gary Tessier. « Réal, c'est un personnage de grand cœur, un artiste qui nous fait réfléchir sur notre identité, comme personne et comme peuple, dans le monde. Ça fait 31 ans que je fais de la sculpture sur neige avec Réal, qui est le principal créateur du Symposium de la sculpture sur neige au Festival du Voyageur. J'apprends toujours de lui. Pour moi, c'est un second père. »

Le vernissage a aussi servi d'occasion pour lancer un nouveau fonds de Francofonds, le Fonds Réal Bérard. « Ce fond appuiera les initiatives artistiques visant à mettre en relief les créations des artistes francophones de la province », a souligné la directrice de Francofonds, Madeleine Arbez.

Pour sa part, Réal Bérard se dit « bien touché » par l'hommage qui lui a été rendu. « L'appui des gens d'ici, ça fait chaud au cœur. Par contre, je n'ai aucune idée ce que les gens voient dans mes ouvrages! Pour moi, l'art, c'est une exploration. Je fouille, je cherche. Je ne sais pas tout à fait ce que je cherche, mais dans ma recherche, je fais de l'art. »

(1) Hommage à Réal Bérard sera présenté jusqu'au 27 août. L'exposition au Centre culturel franco-manitobain débutera le 20 août.



photo : Daniel Bahuaud

Sur la photo, le directeur de la Maison des artistes, Éric Plamondon, Réal Bérard et la coordonnatrice de la programmation artistique et culturelle du Centre culturel franco-manitobain, Hélène Molin-Gautron, posent avec une des créations de Réal Bérard, la sculpture *Les quatre vents*, un de ses thèmes de prédilections liés au monde autochtone

APRÈS LE CHOC À SAINTE-FAMILLE

Le travail de guérison ne fait que commencer

Lorsque le père Ronald Léger s'est déclaré coupable, le 13 juillet, de chefs d'accusation d'agression sexuelle et de contacts sexuels sur mineurs, le Clerc Saint-Viateur a bouleversé ses anciennes ouailles à la paroisse Sainte-Famille. L'archevêque, Mgr Albert LeGatt, comme la présidente du Comité diocésain d'aide aux victimes, Jeannette Filion-Rosset, fait valoir que la guérison en est à ses débuts.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Les agressions de Ronald Léger ont produit une brochette de victimes, reconnaît l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Albert LeGatt. Ces personnes ont besoin de soutien et d'appui. C'est vers elles que le diocèse doit prendre ses prochains pas. En commençant par les victimes directes, les jeunes qui ont subi les agressions. Notre invitation leur a été lancée. Si elles veulent nous raconter leur histoire et si elles veulent du counselling, nous sommes-là.

« Entre-temps, il y a les paroissiens de Sainte-Famille et les fidèles du diocèse. Dans leur cas, c'est aussi au diocèse de prendre les initiatives pour leur offrir de l'aide. Des membres du Comité diocésain consultatif, du Comité diocésain d'aide aux victimes (1) et moi-même avons rencontré près de 50 paroissiens le 20 juillet. La rencontre a été positive. Positive dans le sens que si le tout s'est déroulé dans la tristesse, les gens étaient prêts à discuter, écouter, commenter et poser des questions dans une ambiance d'ouverture. J'ai pu rappeler les faits de l'affaire – que les victimes avaient contacté la police, que la police avait par la suite lancé une investigation, que des accusations avaient été portées contre Ron Léger, qui a subséquemment plaidé coupable. Je crois que les paroissiens ont pu comprendre, ou mieux comprendre, comment et pourquoi le diocèse avait agi pendant que ces évènements se déroulaient. Et tout au moins, ça ne s'est pas fait dans la colère. »



photo : Daniel Bahuaud

Jeanette Filion-Rosset : « Les humains peuvent être merveilleux et terribles. Le défi est d'accepter ces possibilités sans s'accrocher au négatif. »

« C'est un deuil »

Pour sa part, la psychologue et présidente du Comité diocésain d'aide aux victimes, la Dre Jeannette Filion-Rosset, estime que reconnaître les faits d'une pareille situation constitue les toutes premières étapes du cheminement de guérison des paroissiens.

« Les fidèles de Sainte-Famille ont subi une perte. C'est un deuil. Et quand on est dans le deuil, on est triste, confus, frustré, en colère ou en déni. Dans le deuil, l'important est de se donner la permission de vivre ces états, sans se laisser dominer par ses émotions. Pour les gens qui demeurent ouverts à diminuer leur confusion, contempler les faits peut aider. Par contre, ne pas comprendre ou encore refuser de comprendre produira de la colère. »

Lors de la rencontre du 20 juillet, Jeannette Filion-Rosset a invité les paroissiens de se prévaloir des services qui leurs sont offerts par le diocèse.

« Je suis convaincue que certains n'ont pas assisté à la rencontre générale parce qu'ils étaient mal à l'aise d'en parler devant un grand groupe. On veut rencontrer des gens en petits groupes, ou individuellement, pour leur offrir de l'écoute active et du counselling, selon les besoins exprimés. Les gens qui ont beaucoup travaillé avec Ron Léger, comme les membres du Conseil paroissial de pastorale et l'animateur de la vie paroissiale, Jean-Jacques Serceau, auront certainement besoin de soutien. Les parents de jeunes enfants aussi, qui ne savent pas trop comment discuter de la situation, seront conviés à une rencontre. Et le prêtre-modérateur actuel de la paroisse, Peter Genger, aura besoin d'outils pour aider ses ouailles.

« Le plus grand défi, pour nous qui prodiguons des soins aux paroissiens blessés, c'est que le deuil est un processus intérieur. Notre rôle est d'assurer la guérison et de recréer l'espoir chez les victimes, en les accompagnant. Ce sont elles qui on un travail affectif et spirituel de taille à faire. Ce n'est pas évident ou facile d'accepter que dans la vie, il y a des situations qu'on ne comprendra jamais, ou bien difficilement, après une longue contemplation et acceptation des réalités de la nature humaine. Ça exige une volonté de digérer son deuil, d'accepter, mais aussi de dépasser ce qui n'est pas beau sans pour autant l'ignorer. Tout cela, bien entendu, selon ses capacités émotionnelles et sa maturité.

« À l'heure actuelle, bien des paroissiens et des fidèles du diocèse se butent à la dichotomie que pose tout le bien accompli par Ronald Léger au fil des années et les agressions qu'il a commises. Dans l'effort de comprendre, on se frappe la tête contre un mur de briques. »

Mgr LeGatt prolonge la pensée de Jeannette Filion-Rosset: « L'estime qu'on peut avoir pour un prêtre ne doit pas aveugler les gens aux éléments de la personnalité qui peuvent conduire une personne à abuser d'un jeune – le désir de contrôler, de dominer ou encore d'étancher une soif de plaisir. Ces mêmes éléments ont malheureusement été présents chez des grands-parents, des entraîneurs, des enseignants et, oui, des prêtres. Ce que vivent les paroissiens de Sainte-Famille a été vécu à Somerset et à Saint-Jean-Baptiste, en 1995, après que l'abbé René Touchette a été déclaré coupable d'agressions sexuelles.

« Ce n'est aucunement pour excuser les prêtres, mais il faut se rappeler que quand un prêtre est ordonné, rien ne change dans son humanité. Rien. *E-rien!* Un prêtre qui n'est pas intègre dans son humanité, sa sexualité, son sens de la responsabilité, sa conscience du bien et du mal et ses rapports avec les personnes vulnérables risque de commettre des agressions. Et ça blesse les victimes, peut-être plus que dans le cas de la parenté ou d'un enseignant, parce que chez un prêtre, ses fonctions ministérielles pointent vers l'amour de Dieu. »

(1) Le Comité diocésain consultatif et le Comité diocésain d'aide aux victimes sont des entités permanentes du diocèse mises sur pied en conformité avec le *Protocole diocésain pour la protection des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables : s'entendre pour créer une ambiance de sécurité et de respect dans le milieu ecclésial.*

PRÉVENIR LES ABUS

Deux mots clés : sécurité et respect

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

En 1995, l'abbé René Touchette a été déclaré coupable d'agressions sexuelles sur mineurs, dans les paroisses de Saint-Jean-Baptiste et de Notre-Dame-de-la-Nativité, à Somerset. En juillet 2015, le père Ronald Léger a plaidé coupable à des chefs d'accusations semblables. L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Albert LeGatt, soutient qu'au fil des années, « l'Église, dans son entièreté, a évolué dans sa façon de réagir aux agressions sexuelles des prêtres et aux mesures à prendre pour les prévenir ».

« Une partie de la solution est d'adopter les protocoles et les politiques nécessaires pour protéger les personnes vulnérables et identifier les situations, comportements et postes qui sont à risque et qui peuvent occasionner des situations d'abus. À Saint-Boniface, ces politiques sont identifiées dans le *Protocole diocésain pour la protection des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables : s'entendre pour créer une ambiance de sécurité et de respect dans le milieu ecclésial*. Et nous ne sommes pas seuls. La Conférences des évêques catholiques du Canada exige des protocoles semblables dans tous les diocèses.

« Cela ne devrait pas surprendre qui que ce soit. Bien des organismes laïcs ont des codes de déontologie professionnelle semblables, qui traitent de la prévention et des manières de réagir lorsque des situations malheureuses d'abus se présentent. Toute la société avance dans sa compréhension des agressions sexuelles. L'Église comprend que l'abus existe, a existé et existera. Il y a des règlements du Droit canonique sur l'agression sexuelle qui remontent au 3e siècle! Mais l'Église doit, je crois, aller plus loin dans sa compréhension du phénomène et des mesures préventives à prendre. Nous n'avons pas encore atteint cet objectif, mais nous avons fait de grands pas. Le pape Benoît XVI a beaucoup œuvré pour laïciser des prêtres ayant commis des agressions de personnes vulnérables. Et tout récemment, en mars, le Pape François a créé la Commission pontificale pour la protection des mineurs. L'objectif est de prévenir les abus et d'apporter un soutien pastoral aux victimes. »



photo : Daniel Bahuaud

Le président du Comité diocésain consultatif, Jean-Maurice Lemoine, organise présentement des rencontres avec les coordonnateurs de l'environnement sécuritaire, présents dans chacune des paroisses.

Une formation plus rigoureuse des futurs prêtres fait également partie des mesures employées par l'Archidiocèse de Saint-Boniface pour prévenir dans la mesure du possible de futurs cas d'agression et d'abus.

« Tout en complétant leurs études académiques et pastorales, les séminaristes sont accompagnés dans leur croissance humaine, rappelle Mgr LeGatt. Ils ont des directeurs spirituels et des conseillers pour explorer la question du célibat et de la chasteté. La connaissance de soi est prise au grand sérieux. Parce que la grande majorité des prêtres qui ont abusé manquent de maturité dans certaines facettes de leur personnalité. Ils ne se connaissent pas. Ils sont dans un état de déconnexion cognitive.

« De plus, les séminaristes étudient leur manière d'être pasteurs, pour utiliser l'autorité et le pouvoir dans le but d'encourager l'unité et non pour semer la division ou la peur. »

Il en va de même pour les employés du diocèse et les laïcs embauchés ou occupant un poste à responsabilité dans le diocèse et dans les paroisses. « Dans le cas présent, c'est un prêtre qui a commis des agressions. Mais ça pourrait être un catéchète, un membre d'un comité paroissial, n'importe quel laïc qui occupe un poste à responsabilité. Le président du Comité diocésain consultatif, Jean-Maurice Lemoine, organise présentement des rencontres avec les coordonnateurs de l'environnement sécuritaire. Ces coordonnateurs sont dans chacune des paroisses. Ils recevront une formation de remise à niveau sur la réalité de l'abus sexuel et les mesures à prendre pour prévenir les agressions. Il faut s'assurer qu'il n'y ait jamais de portes fermées lors de la catéchèse des enfants, jamais un seul adulte dans une voiture avec les personnes vulnérables et plus encore. »

Au niveau diocésain, des formations professionnelles semblables ont été organisées, pour discuter de la prévention et des causes des agressions sexuelles. « En 2013, nous avons accueilli la médecin et Sœur de la Charité terre-neuvienne Nuala Kenny pour s'entretenir avec nos prêtres, employés et le grand public sur les leçons apprises des nombreuses crises dues aux agressions sexuelles commises par des membres du clergé. De telles rencontres sont utiles pour nous renseigner, mais aussi pour encourager la prévention d'abus. »

[redacted]

Gala des Prix d'excellence
de l'Association de la presse francophone 2015





Jean-Patrice Meunier, directeur général de l'APF, a remis à Lysiane Romain, directrice générale par intérim de *La Liberté,* le prix du Journal de l'année.



Les représentants des journaux gagnants des Prix d'excellence (de gauche à droite), Thibaut Rondel, éditeur, l'*Aurore boréale*, Hélène Lequitte, rédactrice en chef, *Le Franco*, Alain Bessette, éditeur et rédacteur en chef, l'*Aquilon*, Lysiane Romain, directrice générale par intérim, *La Liberté*, Paul Lefebvre, éditeur, *Le Voyageur*, Marcia Enman, directrice générale, *La Voix acadienne*, Francis Sonier, éditeur-directeur général, l'*Acadie nouvelle* et Isabelle Lessard, rédactrice en chef sortante, *Agricom*.



Irénidice Morin, déléguée aux partenariats pour Unis TV, remet le Prix d'excellence générale pour la qualité du français à Paul Lefebvre, éditeur du *Voyageur*.



Maggy Bougie, coordonnatrice des communications au Conseil de la coopération de la Saskatchewan, remet au nom du Rdée Canada le Prix d'excellence générale pour la rédaction journalistique à Lysiane Romain, directrice générale par intérim de *La Liberté*.

Crédits photos : Daniel Paquet / www.photo.paquet.ca

Liste des lauréats

Journal de l'année

La Liberté
1re mention : *L'Express d'Ottawa*
2e mention : *Le Voyageur*

Prix d'excellence générale

Qualité du français
(Commandité par Unis TV)
Le Voyageur
1re mention : *La Liberté*
2e mention : *L'Express d'Ottawa*

Qualité graphique
(Commandité par l'ARC du Canada)
La Liberté
1re mention : *L'Express d'Ottawa*
2e mention : *Le Voyageur*

Rédaction journalistique
(Commandité par le RDÉE Canada)
La Liberté
1re mention : *L'Express d'Ottawa*
2e mention : *Agricom*

Prix d'excellence

Article communautaire de l'année
La Liberté
1re mention : *Agricom*
2e mention : *Agricom*

Meilleur cahier spécial
Acadie Nouvelle
1re mention : *La Voix acadienne*
2e mention : *Le Voyageur*

Photographie de l'année
Le Franco
1re mention : *Le Gaboteur*
2e mention : *L'Aurore boréale*

Éditorial de l'année
L'Aquilon
1re mention : *L'Eau vive*
2e mention : *Le Voyageur*

Meilleure annonce fabriquée « maison »
L'Aurore boréale
1re mention : *La Liberté*
2e mention : *L'Express d'Ottawa*

« Une » de l'année
L'Express d'Ottawa
1re mention : *L'Eau vive*
2e mention : *L'Aurore boréale*

Meilleur article d'actualité
Le Franco
1re mention : *La Liberté*
2e mention : *Le Régional*

Meilleur article en arts et culture
Agricom
1re mention : *Le Voyageur*
2e mention : *L'Aquilon*

Meilleur projet spécial
Acadie Nouvelle
1re mention : *Le Gaboteur*
2e mention : *La Voix acadienne*

Meilleure couverture d'un dossier
La Liberté
1re mention : *Agricom*
2e mention : *La Liberté*

Meilleure section spéciale
La Voix acadienne
1re mention : *L'Action*
2e mention : *L'Eau vive*

Meilleure présence sur le Web
Acadie Nouvelle
1re mention : *L'Eau vive*
2e mention : *L'Express d'Ottawa*

Engagement de la jeunesse
La Liberté
1re mention : *La Liberté*
2e mention : *Le Voyageur*

Partenaires prestiges



Bailleur de fonds



Partenaires associés



Partenaires complices



[redacted]

ÉCONOMIE

ENTREPRENARIAT EN RÉGION

Le secret : un service très personnalisé

Férue de la décoration intérieure depuis son enfance, Julie Germain peinturait sa chambre et les pièces de sa maison à 14 ans. Après 20 ans comme coiffeuse, la « bricoleuse et patenteuse naturelle » a trouvé le moyen de gagner sa vie et de laisser s'épanouir son talent d'artiste grâce à son entreprise de design intérieur, Les Créations de Julie.

Daniel **BAHUAUD**
redaction@la-liberte.mb.ca

« Je suis une hyper manuelle qui aime les défis, lance Julie Germain. J'ai perdu mon père à l'âge de sept ans. Ma mère gagnait à peine 100 $ par semaine. Alors il fallait qu'on se débrouille avec le peu de moyens qu'on avait. Le défi chez nous était de créer un espace agréable avec quelques sous. Armée des outils de mon père, la famille est arrivée à réaliser de belles rénovations. À part de peinturer ma propre chambre, j'aidais maman à peinturer les pièces de la maison. Et c'était beau. »

Originaire de Donnacona, au Québec, Julie Germain a fait carrière comme coiffeuse pendant 20 ans. Mais la femme d'affaires en elle cherchait un meilleur moyen de faire fructifier sa créativité. « J'ai suivi des cours en design intérieur et de design de cabinetterie. J'offrais des cours de décoration ménagère pour la Ville de Québec. Et puis j'ai fait du design pour un fabricant d'armoires. Je travaillais de près avec les menuisiers qui m'ont donné beaucoup de *feedback*. J'ai beaucoup appris. Ils savaient ce qui était possible avec les outils à leur disposition et comment les armoires seraient posées dans les maisons. »

Par la suite, Julie Germain s'est retrouvée au Manitoba. « Je voulais apprendre l'anglais et je voulais faire changement. Après quelques jobs intéressants, entre autres à l'école Saint-Eustache comme monitrice de langue, j'ai été embauchée par l'entreprise bonifacienne Cabinet Clearance Corner. C'est un commerce qui offre des armoires de cuisine de bonne qualité. J'étais contente de me retrouver dans une firme où je pouvais utiliser mon français, tout en apprenant l'anglais.

« Et puis j'ai rencontré mon chum, qui habite Pinawa. Installée avec lui, j'ai continué de travailler en ville pendant toute une année. C'était épuisant! »

Pinawa a fêté son 50e anniversaire en 2013. « J'ai eu un coup d'inspiration. Après 50 ans, beaucoup de maisons étaient rendues au point où il fallait les réaménager. Pourquoi ne pas ouvrir un *showroom* à Pinawa, en offrant surtout des produits de Cabinet Clearance Corner? Le *timing* était idéal. »

Julie Germain a ouvert sa boutique, en travaillant d'abord trois jours à Winnipeg et trois jours à Pinawa. Depuis octobre 2014, elle est à son propre compte.



photo : Daniel Bahuaud

Julie Germain, dans le *showroom* des Créations de Julie, à Pinawa.

« Le grand avantage pour Les Créations de Julie, c'est que mes clients apprécient de ne pas avoir à se déplacer à Winnipeg pour entamer un projet de rénovation intérieure. Le potentiel en région est énorme. Les clients viennent d'abord à mon *showroom* à Pinawa pour découvrir ce que je peux leur offrir. Il faut que les gens voient et touchent les échantillons pour comprendre ce qui est possible.

« Je passe ensuite chez eux, en apportant mon ordinateur. Je fais ça pour comprendre leurs goûts, visiter l'espace qu'ils veulent transformer, et puis pour connaître leurs moyens. Je fais des dessins préliminaires à l'ordinateur, pour leur montrer ce qui est possible. Ensuite, je prépare des dessins détaillés, avec une liste des armoires, comptoirs, éviers et autres fournitures requises. Tout est décrit au détail près, avec une estimation des coûts complets. Il n'y a pas de mauvaises surprises.

« Dans bien des cas, ce n'est pas nécessaire de dépenser des sommes énormes. On n'a pas besoin de remplacer un plancher en refaisant sa cuisine. Et on n'a même pas besoin de remplacer toutes ses armoires. On peut poser de nouvelles portes et de nouvelles poignées. On peut ajouter une ou deux nouvelles armoires. Je ne pousse pas mon client à dépenser plus qu'il ne le faut. »

En créant son entreprise, Julie Germain a obtenu un coup de pouce du Centre d'entreprise des femmes de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, qui l'a aidée à obtenir un financement de 20 000 $ pour lancer son entreprise.

« Au Centre, on avait prédit que je ferais 171 000 $ en revenus lors de ma première année. Après six mois, j'avais déjà atteint 150 000 $. Et je compte chercher de nouveaux contrats en ajoutant un nouvel élément : une *showroom* ambulante. À l'heure actuelle, je prépare une fourgonnette qui sera chargée de toutes sortes d'échantillons. Comme ça, je pourrai étendre le rayonnement de mes services.

« Je sais que je réussirai. Une fois la fourgonnette sur la route, j'estime que je pourrai obtenir 65 contrats de 10 000 $ chacun par année ».

EMPLOIS ET AVIS

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Superviseur ou superviseure des services sociaux communautaires
Régulier et à temps plein
Ministère : Services à la famille Manitoba
Numéro de l'annonce : 30622
Date de clôture : le 24 août 2015
Échelle de salaire : de 59 765 $ à 81 137 $ par année

Une liste d'admissibilité de 12 mois pourrait être créée pour des postes semblables à durée indéterminée, à durée déterminée, à temps plein ou à temps partiel, dans les zones communautaires de Saint-Boniface et de Saint-Vital.

Qualités requises :

Critères essentiels :

- Diplôme postsecondaire en sciences sociales et expérience dans la direction d'employés chargés de la prestation de services ou formation complète à la direction de groupe ou à la supervision. D'autres combinaisons acceptables d'études et d'expérience de travail pourraient être prises en compte pour une classification et une échelle salariale comparables ou de niveau inférieur.
- Solide expérience de la gestion de cas dans le cadre du Programme d'aide à l'emploi et au revenu.
- Expérience en ce qui concerne l'interprétation, l'évaluation et la mise en œuvre des politiques relatives à l'Aide à l'emploi et au revenu.
- Expérience dans la direction d'employés chargés de la prestation de services, y compris la planification et l'évaluation des services fournis aux clients.
- Expérience manifeste en gestion des ressources humaines comprenant la capacité de superviser une équipe chargée de la prestation de services.
- Aptitudes manifestes à la détection, l'analyse et la résolution de problèmes.
- Compétences supérieures manifestes en relations interpersonnelles.
- Maîtrise parfaite et manifeste de la communication orale dans les deux langues officielles (anglais et français).
- Maîtrise parfaite et manifeste de la communication écrite dans les deux langues officielles (anglais et français).
- Expérience dans l'utilisation des applications de la suite Microsoft Office (Word, Excel et Outlook).

Fonctions :

Relevant du directeur régional des Services à la famille, la personne choisie est chargée de la supervision des membres du personnel professionnel et de soutien dans le programme suivant : Programme d'aide à l'emploi et au revenu. Elle pourrait également être chargée de la supervision dans d'autres programmes des Services à la famille. La personne choisie fait partie intégrante de l'équipe de gestion supervisant la prestation des services dans le cadre du Projet d'intégration des services de Winnipeg. Chaque superviseur ou superviseure des services sociaux communautaires doit veiller à ce que la mise en œuvre des programmes au sein de son unité de travail assignée se fasse de manière efficace et efficiente. Sous la supervision générale du directeur régional, la personne choisie remplit les rôles de gestion importants suivants au sein de son unité de travail assignée : gestion des ressources humaines; gestion de l'administration de programmes; gestion de la prestation, de la planification et de l'évaluation des services aux clients; participation à l'élaboration des programmes; liaison et participation communautaire avec la collectivité.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :

Numéro de l'annonce : 30622
Services à la famille et de la Consommation
Gestion des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Tél : 204-945-1149
Fax : 204-948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Lorsque vous présentez votre candidature, veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre de poste dans la ligne de mention objet et le corps de votre courriel.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Adjoint.e administratif.ve

Temps plein

Actionmarguerite est une corporation communautaire à but non lucratif qui offre des soins et des services aux aînés et aux personnes éprouvant des problèmes de santé complexes dans la région de Winnipeg. Nos 700 employés offrent des soins et des services à plus de 468 résidents requérant des soins prolongés, 48 clients semi-autonomes et à plus de 150 clients inscrits à un programme de jour pour personnes âgées.

L'adjointe administrative est responsable d'accomplir les diverses fonctions reliées à la gestion de bureau. Elle s'acquitte des fonctions administratives et de secrétariat complexes et de nature confidentielle pour supporter l'administration et l'équipe responsable pour les services de soutien. Le titulaire offre des services à tous nos sites et entente de services.

Qualifications :

- Habileté de communiquer (verbal et écrit) dans les deux langues officielles (français et anglais) est requise;
- Certificat en administration des affaires et / ou une combinaison formelle d'éducation et de travail, préférablement dans le domaine de la santé;
- Minimum de deux (2) ans d'expérience en secrétariat;
- Maîtrise des logiciels MS Office et des compétences informatiques solides est nécessaire;
- Connaissance de domaine de la santé est un atout;
- Bonne compétence en résolution de problème;
- Facilité de communication et courtoise (relations avec les résidents, le personnel et le public);
- Souci du détail et de la qualité du travail;
- Bonne gestion du temps et aptitudes à gérer plusieurs tâches simultanément pour rencontrer les échéanciers;
- Autonome, dynamique, professionnelle et responsable;
- Capacités manifeste à respecter et maintenir la confidentialité de l'information personnelle et médicale.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en confidence à
action@actionmarguerite.ca

Ou visitez notre site web à http://www.actionmarguerite.ca/fr/careers/employment-opportunities/

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire et la copie originale de votre certificat de vérification des mauvais traitements infligés aux adultes antécédents jugée satisfaisante par l'employeur.

Centre-Soleil Inc.

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre-Soleil Inc., centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophone, lance un appel de candidatures pour le poste suivant :

éducateur(trice) II
à temps plein débutant en septembre 2015

Salaire de départ de 19,67 $ ou plus de l'heure, selon les qualifications et l'expérience.

Le/la candidat(e) idéal(e) devra faire preuve d'initiative, d'imagination et de débrouillardise, en plus de démontrer d'excellentes aptitudes pour le travail en équipe. Il/elle devra être organisé(e) et posséder de l'entregent ainsi qu'une aisance à communiquer en français.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avec une lettre de candidature et 3 références à : **centresoleil@dsfm.mb.ca**

Un emploi au Centre de santé Saint-Boniface est une excellente chance de vous épanouir professionnellement dans un environnement francophone et chaleureux qui valorise l'autonomie, la créativité et l'innovation.

Le Centre de santé offre des services de santé primaire dans les deux langues officielles aux personnes d'expression française de Winnipeg et à la population de Saint-Boniface.

Préposée/Préposé aux programmes et aux opérations

POSTE PERMANENT SYNDIQUÉ, À TEMPS PLEIN

Sous la supervision générale des chefs des programmes et des opérations et du chef du service médical du Centre de santé, la personne est responsable d'exécuter les tâches administratives de soutien suivantes :

- préparer et formater une variété de documents;
- gérer les horaires des professionnels et les horaires de vacances;
- coordonner la maintenance et la résolution de problèmes en technologie de l'information (TI) avec les Services TI;
- s'occuper de la facturation et du recouvrement des factures impayées;
- faire l'entrée de données dans le système de la paie;
- commander des fournitures et du matériel de bureau;
- assurer l'entretien général des équipements;
- effectuer toute autre tâche jugée pertinente par les chefs des programmes et des opérations et le chef du service médical.

Exigences du poste

- Trois à cinq ans d'expérience variée dans le secteur de la santé ou deux à cinq ans d'expérience du travail de bureau.
- Diplôme d'études secondaires avec des cours d'informatique et d'administration (diplôme d'études postsecondaires ou diplôme en administration des affaires est un atout).
- Connaissance approfondie de l'utilisation des ordinateurs et de divers logiciels de traitement de texte et de base de données.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.
- Connaissance approfondie des pratiques et des procédures administratives.
- Capacité d'adaptation et possession d'un sens aigu de l'organisation.
- Capacité de maintenir un niveau élevé de confidentialité.

Salaire : selon la convention collective du syndicat SEGM

Veuillez soumettre votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, avant le 31 août 2015, à :

Madame Tracy Choptain
409, avenue Taché, salle D1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
Téléphone : 204-793-0238 Télécopieur : 204-953-2260
Courrier électronique : tchoptain@centredesante.mb.ca

Nous vous remercions de poser votre candidature; cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Centre de santé Saint-Boniface

www.centredesante.mb.ca

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Agent ou agente d'information
À durée déterminée
Ministère : Secrétariat aux affaires francophones, 427, rue Sabourin, Saint-Pierre-Jolys
Numéro de l'annonce : 30409
Date de clôture : le 28 août 2015
Échelle de salaire : de 50 177 $ à 60 144 $ par année

Le Secrétariat aux affaires francophones cherche un agent ou une agente d'information qui travaillera au Centre de services bilingues de la région de la Rivière-Rouge situé à Saint-Pierre-Jolys.

La personne choisie fournira des services de renseignements gouvernementaux en français et en anglais. Elle animera des ateliers à l'intention de groupes communautaires sur des sujets liés aux programmes et aux services provinciaux. Elle participera à la promotion de programmes gouvernementaux dans la collectivité en travaillant avec les organismes et les dirigeants communautaires afin d'appuyer l'établissement de partenariats avec les organismes communautaires et d'encourager l'utilisation des services gouvernementaux par les collectivités de la région de la Rivière-Rouge. Elle fournira périodiquement des rapports sur les activités liées aux programmes et aux services et offrira, au besoin, un soutien administratif et des conseils au personnel de tous les Centres de services bilingues.

Consultez le site web (www.manitoba.ca/govjobs/index.fr.html) pour connaître les qualités requises, les fonctions et les conditions d'emploi.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 30409
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Téléphone : 204 945-1149
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca**

Personnes. Mission. Progrès. **Manitoba**

OFFRES D'EMPLOI

Envol 91,1 FM est à la recherche d'un(e)

ANIMATEUR(TRICE) DE L'ÉMISSION DU MATIN
(15 heures/semaine, 1 heure de préparation et l'animation du lundi au vendredi de 7 h à 9 h)

Fonctions :

- animer une émission radiophonique dynamique;
- développer le format et le concept de l'émission;
- préparer le contenu des émissions (choix musical, entrevues, bulletins, chroniques, etc.);
- effectuer l'aspect technique de la mise en ondes;
- adhérer à la philosophie et aux principes de la radio communautaire.

Qualités requises :

- maîtrise du français parlé;
- bon sens de l'organisation;
- entregent et esprit d'équipe;
- personne créative, autonome, responsable, motivée et enthousiaste.
- expérience en animation radiophonique un atout.

Entrée en fonction : le mardi 1er septembre 2015

Rémunération : 15 $/heure

Faites parvenir votre lettre de présentation et curriculum vitae **avant midi le lundi 24 août 2015** à :

La direction générale
Envol 91,1 FM
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7
Télécopieur : (204) 233-3646
direction@envol91.mb.ca

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Centre-Soleil Inc.

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre-Soleil Inc., centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophone, lance un appel de candidatures pour le poste suivant :

directeur(trice)
à temps plein débutant en septembre 2015

Salaire de départ de 24,75 $ ou plus de l'heure, selon les qualifications et l'expérience.

Le/la candidat(e) idéal(e) devra faire preuve d'initiative, d'imagination et de débrouillardise, en plus de démontrer d'excellentes aptitudes pour le travail en équipe. Il/elle devra être organisé(e) et posséder de l'entregent ainsi qu'une aisance à communiquer en français. Une bonne connaissance des articles du *Règlement du Manitoba 62/86*, des lignes directrices et les pratiques exemplaires de la province et des responsabilités rattachées à une licence est aussi nécessaire.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avec une lettre de candidature et 3 références à : **centresoleil@dsfm.mb.ca**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue **LOUISE DENISE MARIE LAMBERT**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, 247, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 21 août 2015.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de juillet 2015.

P. J. RICHER
LAW CORPORATION
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **LIONEL JOSEPH MARCEL LE HINGRAT**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 26e jour de septembre 2015, de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers en tenant compte seulement des réclamations dont l'exécutrice aura été notifiées.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour de juillet 2015.

Étude TEFFAINE LABOSSIÈRE
RICHER Law Group
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Procureurs de la succession

Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Infirmières cliniciennes (« CRN »)

2 postes, quarts de jour :
temps plein 1,0 etp et
temps partiel 0,4 etp

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803

La prochaine étape de votre carrière?

SPÉCIALISTE, RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (BILINGUE)

Vous excellez dans le service à la clientèle et vous désirez mettre à profit votre habileté en répondant aux questions de notre clientèle au sein de notre Service d'assistance aux clients. Vous êtes à l'aise dans l'environnement d'un centre d'appels et vous désirez faire partie d'une compagnie prospère, en pleine expansion et qui est le chef de file dans le secteur de l'assurance pour soins médicaux et dentaire.

La principale tâche de la personne qui occupe ce poste consiste à traiter les demandes de renseignements visant les garanties Soins médicaux et Soins dentaires de la part de nos clients collectifs en provenance de notre ligne 1 800.

Une formation s'étalant sur six semaines et commençant le **13 Octobre, 2015** sera offerte aux frais de la Compagnie afin de vous permettre de développer vos connaissances relatives aux demandes de règlement pour soins médicaux et dentaires. L'échelle salariale pour ce poste commence à 36,006$.

Compétences et aptitudes requises:

- Aptitudes marquées pour le service à la clientèle
- Solides aptitudes pour la communication verbale et écrite, en anglais et en français
- Capacité éprouvée pour le travail d'équipe
- Connaissances de base de l'utilisation d'un ordinateur

Franchissez la prochaine étape.
Nous offrons un environnement de travail stimulant au sein d'une équipe, un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités de croissance professionnelle et personnelle.

Toutes les possibilités d'emploi de la Great-West sont affichées dans notre site Web, à l'adresse: **www.greatwestlife.com**. Vous pouvez consulter notre section Carrières et postuler en ligne d'ici le **dimanche, 30 août, 2015.**

Nous nous engageons à employer un effectif diversifié et nous encourageons toute personne qualifiée à poser sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes retenu pour une entrevue.

L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

LA Great-West COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

www.greatwestlife.com

Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Chapelain
Services spirituels

1,0 etp, temps plein

Actionmarguerite est une corporation communautaire à but non lucratif qui offre des soins et des services aux aînés et aux personnes éprouvant des problèmes de santé complexes dans la région de Winnipeg. Nos 700 employés offrent des soins et des services à plus de 468 résidents requérant des soins prolongés, 48 clients semi-autonomes et à plus de 150 clients inscrits à un programme de jour pour personnes âgées.

Le chapelain du service spirituel participe avec l'équipe interdisciplinaire à l'accompagnement spirituel et religieux des résidents. Le chapelain est responsable d'offrir un leadership spirituel adapté aux besoins des résidents et de promouvoir les valeurs de nos fondatrices, les Sœurs Grises, et la qualité des soins de longue durée, selon les normes de Santé Manitoba.

Les critères de sélection du candidat ou de la candidate seront selon une combinaison de qualifications et d'équivalences suivantes :

- Éducation universitaire dans un domaine pertinent au poste;
- Éducation pastorale clinique (C.P.E.) ou l'équivalent;
- Diplôme dans un programme théologique, pastorale ou équivalent souhaité ou une combinaison d'éducation et / ou expérience pertinentes;
- Habileté à communiquer dans les deux langues officielles (français et anglais) est requise;
- Une préférence sera donnée aux personnes ayant de l'expérience dans le domaine des soins spirituels et l'efficacité de la mission.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en confidence à
action@actionmarguerite.ca

Ou visitez notre site web à http://www.actionmarguerite.ca/fr/careers/employment-opportunities/

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire et la copie originale de votre certificat de vérification des mauvais traitements infligés aux adultes antécédents jugée satisfaisante par l'employeur.

Avis – Loi sur l'environnement

Conformément à l'alinéa 5(3)(b) du Règlement sur le brûlage des résidus de culture et des herbages naturels, règlement du Manitoba 77/93, pris en application de la *Loi sur l'environnement*, vous êtes avisés que le numéro de téléphone sans frais indiqués ci-après a été établis pour la publication des périodes de brûlage.

ZONE NORD-OUEST
ZONE SUD-OUEST
WESTLAKE/INTERLAKE
RIVIÈRE ROUGE - SUD-EST
SERVICES EN FRANÇAIS
1 800 265-1233

Ministre de la Conservation et Gestion des ressources hydriques

Manitoba

PETITES ANNONCES

À LOUER

LOGEMENT libre le 1er septembre : 693, Saint-Jean-Baptiste, 2 chambres à coucher. 980 $/mois. Chauffage, eau et stationnement compris. Contactez le 204-231-0143, gosselino@hotmail.com.
316-

APPARTEMENT de 2 chambres à coucher, rue Kitson. 985 $/mois, services compris sauf Hydro. Pas d'animaux. Contactez le 204 612-2329.
324-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Travailleur des services communautaires
Type d'emploi : À durée déterminée (temps plein)
Ministère : Services à la famille
Numéro de l'annonce : 30653
Date de clôture : le 19 août 2015
Échelle de salaire : 51 765 $ à 71 794 $ par année

Il se peut qu'une liste d'admissibilité de douze mois soit créée pour des postes similaires permanents ou temporaires à temps plein ou temps partiel. Ce poste est désigné bilingue. Le curriculum vitæ et la demande d'emploi doivent clairement indiquer votre capacité manifeste à communiquer dans les deux langues officielles (anglais et français). Les candidats retenus en entrevue et ayant répondu à tous les critères de cette dernière devront, par la suite, se soumettre à des tests d'évaluation de leurs compétences verbales et écrites en français.

Conditions d'emploi :
- Doit être légalement autorisé à travailler au Canada.
- Vérifications satisfaisantes du casier judiciaire, du registre concernant les mauvais traitements et du registre des mauvais traitements infligés aux adultes.
- Un permis de conduire valide et l'utilisation d'un véhicule personnel pour se déplacer à des fins professionnelles dans la ville de Winnipeg.
- Le titulaire pourrait être appelé à travailler occasionnellement en soirée et les fins de semaines.

Qualités essentielles :
- Baccalauréat en service social ou diplôme postsecondaire dans le domaine des sciences sociales.
- Expérience en gestion de cas dans un milieu de services intégrés qui inclut des séances brèves de counseling, des évaluations, la planification des services, la coordination des services, la mise en valeur des ressources et le suivi. D'autres combinaisons acceptables d'études et d'expérience de travail dans un domaine connexe pourraient être prises en compte pour une classification et une échelle salariale comparables ou de niveau inférieur.
- Expérience de travail avec des adultes vulnérables ou des enfants handicapés et excellente compréhension des défis auxquels ces personnes sont confrontées.
- Expérience en ce qui concerne la réalisation d'études de risques pour des familles qui comptent des enfants handicapés ou ayant des besoins spéciaux ou pour des particuliers qui présentent les mêmes caractéristiques.
- Bonnes aptitudes en communications interpersonnelles permettant d'interagir efficacement avec des publics divers.
- Capacité de gérer un nombre de cas élevé et des demandes conflictuelles.
- Excellentes compétences en communication orale.
- Solides compétences en communication écrite.
- Expérience de travail autonome au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Capacité à communiquer aisément dans les deux langues officielles (français et anglais).

Qualités souhaitées :
- Maîtrise des applications de la suite MS Office (Word, Excel et Outlook) ou d'autres applications similaires.
- Connaissances de base des objectifs et des services offerts par l'Aide à la vie en société et Services de jour.

Responsabilités :
Relevant du superviseur des services sociaux communautaires, le travailleur des services communautaires fait partie de l'équipe de la zone communautaire et fournit à des personnes handicapées du soutien et des services de coordination dans leur domicile et dans la collectivité. Le travailleur des services communautaires adopte une approche axée sur la personne pour coordonner et fournir de l'Aide à la vie en société et des Services de jour à des adultes ayant un handicap mental. Il lui incombe de veiller à la prestation des services de protection et des services de soutien ainsi qu'au respect du processus de subrogation prévu dans la *Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale*. Le travailleur des services communautaires fera partie d'une équipe de coordination des services ou la dirigera.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 30653
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Téléphone : 204 945-1149
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Lorsque vous présentez votre candidature, veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre de poste dans la ligne de mention objet et le corps de votre courriel.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s á indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca**

Personnes. Mission. Progrès. Manitoba

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Greffier-transcripteur du tribunal bilingue
Type d'emploi : Un (1) poste bilingue à temps plein à durée déterminée avec possibilité de devenir régulier à temps plein
Ministère : Justice Manitoba
Numéro de l'annonce : 30580
Date de clôture : le 19 aout 2015
Échelle de salaire : 37 921 $ à 46 753 $ par année

Conditions d'emploi :
- Le candidat doit avoir le droit de travailler au Canada.
- Il doit fournir une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou du registre concernant les mauvais traitements.
- Il est capable de soulever et de transporter de l'équipement pesant jusqu'à 13,6 kg (30 livres).
- Il a la capacité de se déplacer à différents emplacements des tribunaux.
- Il peut travailler des heures supplémentaires au besoin et avec un court délai de préavis.

Qualités requises :
Essentielles :
- Le candidat possède de l'expérience dans un tribunal ou un milieu juridique connexe pour la réalisation de tâches administratives et de bureau, y compris le traitement des demandes en personne du public et d'autres intervenants, le classement, le maintien de dossiers statistiques et la coordination de questions comme des réunions ou des audiences.
- Il possède de l'expérience dans le traitement et la préparation de documents juridiques ou judiciaires (veuillez fournir des exemples).
- Il est exact et porte attention aux détails.
- Il a de très bonnes compétences en communication orale en français.
- Il a de très bonnes compétences en communication écrite en français.
- Il possède beaucoup d'entregent.
- Il sait travailler efficacement en équipe.
- Il possède des capacités organisationnelles et de gestion de temps, et sait gérer les priorités et travailler sous pression afin de répondre aux demandes liées à la charge de travail quotidienne et aux échéances.
- Il sait travailler efficacement avec un minimum de supervision et prendre des décisions indépendantes.
- Il sait prendre l'initiative.
- Il maîtrise Microsoft Office (Word et Outlook).
- Il peut projeter vocalement sans erreur.

Souhaitées :
- Avoir suivi un programme reconnu d'adjoint administratif ou juridique.
- Connaître les documents, les procédures et les processus judiciaires.
- Connaître les logiciels d'enregistrement numérique.

Veuillez indiquer sur votre curriculum vitæ si vous êtes bilingue (français et anglais).

Fonctions :
Le candidat devra réaliser des tâches en tant que greffier-transcripteur du tribunal alors qu'il assiste aux séances de la Cour provinciale et de la Cour du Banc de la Reine. Les tâches comprennent la transcription mot à mot au moyen de logiciels d'enregistrement numérique, et la consignation exacte des actions en justice; la réception, le marquage et l'enregistrement de toutes les pièces; la lecture des accusations; l'assermentation des témoins; le maintien de l'ordre; la préparation des décisions des tribunaux et de tous les documents connexes; et la réalisation des autres tâches connexes antérieures et postérieures aux procédures judiciaires. Le candidat assistera le personnel judiciaire, juridique et policier, ainsi que les membres du public, au besoin.

Pour obtenir la liste complète des qualités requises et des tâches, rendez-vous à jobsearch.gov.mb.ca/jow.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 30580
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3C 3J7
Téléphone : 204 945-1149
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ ou votre formulaire de candidature doivent clairement indiquer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca**

Personnes. Mission. Progrès. Manitoba

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

CAHIER B
CULTUREL • SPORT • COMMUNAUTAIRE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 102 N° 18 • 12 AU 18 AOÛT 2015
SAINT-BONIFACE

SPORT

LA COURSE DE BARILS

Jeannine Guyot de Fannystelle aime les chevaux et les défis au point de s'adonner à la course de barils. Elle explique pourquoi il faut entrer dans une véritable communion avec son cheval.

B5

COMMUNAUTAIRE

UNE NOUVELLE VIE POUR GÉRARD CURÉ

L'ancien directeur général de la Fédération des aînés franco-manitobains, qui n'a jamais, au long de sa vie professionnelle, renoncé à son amour de la chanson, a dorénavant la liberté d'y revenir à sa guise.

B7

CULTUREL

LA JEUNE GARDE DE LA CULTURE CANDIENNE-FRANCAISE

« Folklorama, on a ça dans le sang! »

Pour la quarante-sixième édition de Folklorama, l'un des 43 pavillons est dédié à la culture canadienne-française. Colin et Danika Bouvier en sont les deux jeunes ambassadeurs. Jusqu'au 15 août ils auront à cœur de partager leurs connaissances et de nouvelles saveurs aux festivaliers.


Baptiste
SOUQUE
presse4@la-liberte.mb.ca

A 16 et 17 ans, Colin et Danika Bouvier prennent avec envie leur rôle de jeunes ambassadeurs du Pavillon canadien-français : « Depuis quelques mois on a participé à des activités en ville où nous avons parlé de Folklorama. C'est facile pour nous d'en parler aux gens, car on est familiers de Folklorama, on adore ça depuis qu'on est tout petit. » Plongés chaque année dans la mise en valeur de leur héritage culturel, c'est tout naturellement qu'ils se sont proposés pour représenter cette année le Pavillon auprès du public et des autres ambassadeurs : « On connaissait bien des amis qui ont été jeunes ambassadeurs et qui nous ont dit que c'était le fun. On est toujours venu à Folklorama. Nos cousins, nos oncles, beaucoup de membres de notre famille ont été ambassadeurs. C'était naturel pour nous, et puis c'était peut-être une des dernières chances d'être jeunes ambassadeurs. »

S'ils sont également sur les planches du Pavillon canadien-français, les deux jeunes ne se contentent pas d'une représentation estivale annuelle. Ils exportent toute l'année l'histoire du folklore canadien-français, sur bien d'autres routes : « On danse aussi avec la troupe jeunesse de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. On va faire trois représentations cette année. Depuis septembre, on s'entraine en vue du Festival du Voyageur et de Folklorama. On représente aussi le Canada dans d'autre pays, comme au Mexique la semaine dernière, au *Festival Zacatecas del Folklor Internacional.* »



photo : Baptiste Souque
Danika et Colin Bouvier, les jeunes ambassadeurs font honneur au pavillon canadien-français.

Pour le bon fonctionnement du pavillon, 70 personnes mettront chaque soir la main à la patte. Comme l'explique Daniel Girard, le coordonnateur, cela permet de créer des liens entre les personnes de différents horizons : « Nous n'avons pas que des bénévoles francophones. Des anglophones d'autres pavillons viennent nous aider. Folklorama, c'est une grande équipe, même si chacun a son propre Pavillon. Et puis cela permet de rencontrer de nouvelles personnes. »

Né en 1978, le pavillon canadien-français s'est imposé au fil des années comme l'une des attractions de Folklorama à ne pas manquer, le CCFM assurant la programmation artistique de la semaine. Ainsi, l'année dernière, 4 700 personnes y avaient fait étape au cours de la semaine de spectacles. Daniel Girard espère bien pousser encore les murs cette année : « L'année dernière était une réussite, mais on espère avoir encore plus de monde pour cette édition, autour du thème de La chasse galerie. C'est un vieux conte qui sera raconté sur scène tous les soirs de la semaine.»

Comme les autres pavillons, Folklorama est une excellente excuse pour découvrir de nouvelles saveurs culturelles, mais aussi gustatives : « Il y aura de nombreux spectacles, avec trois représentations de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge chaque soir. Il y aura un show sous forme de pièce de théâtre, des danseurs, de la musique. Et de la nourriture originale, typique, détaille Danika Bouvier. »

« Il y aura beaucoup de spécialités à découvrir, au niveau de la nourriture, ajoute son frère Colin avec malice. Le caribou, la tourtière et la tarte au sucre ont toujours beaucoup de succès! »

Du haut de leur insouciante jeunesse, les deux, frère et sœur, ont à cœur de continuer à s'imprégner de la culture des ancêtres des Canadiens Français, tout en partageant leurs connaissances : « C'est sûr qu'on a encore beaucoup à apprendre de l'histoire des voyageurs et des Canadiens Français ici. Mais on essaye de partager ce qu'on sait déjà, en discutant avec les autres ambassadeurs, et en les amenant à notre Pavillon. »

« J'aime Folklorama parce qu'on peut voir des gens qui partagent leur culture, résume Colin. On apprend, on voit, on goûte plein de choses différentes. C'est très excitant. »

Mais pas question pour les deux, le frère et la sœur de lâcher la culture canadienne-française une fois leur rôle d'ambassadeurs terminé. Ils seront encore au Pavillon l'année prochaine : « On va continuer à y participer dans le futur, bien sûr. Folklorama, on a ça dans le sang! »

Sudoku

PROBLÈME N° 467

			2				7	
	7							6
					8	1	2	4
			1					
1			9	7		2	5	
		3		8			6	
6		5						2
3					5			
9		2			1			

RÉPONSE DU N° 466

8	4	6	5	2	3	7	9	1
7	9	2	8	4	1	3	5	6
3	5	1	6	7	9	8	4	2
6	8	5	4	9	7	2	1	3
9	3	7	2	1	8	5	6	4
1	2	4	3	6	5	9	8	7
4	6	3	9	5	2	1	7	8
2	1	9	7	8	6	4	3	5
5	7	8	1	3	4	6	2	9

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 836

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3			■									
4									■			
5					■							
6						■						■
7				■					■			
8		■								■		
9							■				■	
10								■				
11						■						
12					■							

HORIZONTALEMENT

1. En général.
2. Produisit par un long travail intellectuel. — Cri du chien courant devant l'animal arrêté.
3. Bouquiné. — Prenions par choix.
4. Interruption de l'irrigation sanguine d'un organe. — Avant les autres.
5. Mis ma confiance en (me). — Impalpable, aérienne.
6. Exaltés par une passion. — Différend, mésentente.
7. Démonstratif. — Fiel du bœuf. — Lettre de l'alphabet grec.
8. Mis quelqu'un dans une situation dangereuse. — Interjection.
9. Imbéciles. — Petite crêpe de riz fourrée, roulée et frite.
10. Qui ont les couleurs de l'arc-en-ciel. — Canidé sauvage d'Asie.
11. Passes sous silence. — Paie les faveurs de quelqu'un.
12. Cassé, hors d'usage. — Disciplines de vie pratiquées en vue d'un perfectionnement spirituel.

VERTICALEMENT

1. Transformation en gel.
2. Qui détourne habilement. — Mit un mécanisme en état de fonctionner.
3. Renforce une affirmation. — Établissements qui vendent des cartes postales.
4. Stupéfiée. — Affluent de la Garonne.
5. Traîne çà et là. — Grivoises.
6. Parfum. — Manière de se vêtir.
7. Peuple légendaire de Thessalie. — Partie d'une écluse.
8. Capitale de l'Iran. — Doublée.
9. Dans le calendrier. — Dupé. — Cigarette.
10. Dépouille une peau d'animal de la bourre qui la recouvre. — Mollusques bivalves comestibles.
11. Petit pain d'épice rond. — Excepté.
12. Dispose en réseau. — Peines.

RÉPONSES DU N° 835

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	P	S	U	L	E	C	O	N	G	E
2	A	G	I	O	T	A	G	E	S	■	U	S
3	C	O	■	L	I	M	A	S	■	F	E	S
4	H	U	L	U	L	E	R	■	T	I	T	E
5	E	T	A	T	I	S	E	R	O	N	T	■
6	T	I	B	E	T	■	R	O	S	I	E	R
7	A	S	E	■	E	H	O	U	S	S	E	E
8	H	■	L	E	S	■	N	E	E	S	■	C
9	P	U	L	L	■	E	S	T	R	A	D	E
10	O	P	I	U	M	S	■	T	O	N	A	L
11	N	A	S	S	E	■	M	E	N	T	H	E
12	S	S	E	■	C	H	A	S	S	E	U	R

Votre bénévole en vedette

LA LIBERTÉ Depuis 1913

ICI RADIO-CANADA

Chaque mois, ***La Liberté*** et Radio-Canada vous présentent une personne qui se démarque dans sa communauté par un service bénévole à une cause francophone ou à un organisme qui appuie les francophones du Manitoba, que ce soit dans le domaine de la charité, de la culture, du sport ou autre.

Une vie de bénévolat pour la famille St-Vincent

Chaque jour Roger et Ida se lèvent avec des nouvelles aventures à mener. Un pan entier de la vie du couple a été comblé par le bénévolat et leur dévotion auprès de la communauté francophone. Depuis près de 50 ans.

Roger et Ida St-Vincent forment un couple qui brille par sa longévité autant que par le temps qu'il consacre au bénévolat dans Winnipeg. Ayant commencé par les scouts, puis dans le service Mariage et Famille, le couple s'investit aujourd'hui dans le Festival du Voyageur, le Centre Flavie-Laurent ou encore Folklorama, entre autres. « Il y a tout le temps des choses à faire, on l'accepte, c'est notre vie, précise Roger. On se lance dans un projet, puis on s'arrête avant que ça ne devienne un fardeau, c'est comme ça qu'on continue à prendre du plaisir. »

Cette double vie de parents et de bénévoles, Roger et Ida la mènent depuis de longues années : « Nous sommes mariés depuis 49 ans, et je pense que nous faisons du bénévolat depuis le début, précise Ida en fouillant dans ses souvenirs. C'est vraiment le fun, ça nous donne envie de nous lever, on ne peut pas être déprimé avec une vie pareille! »

Comme le précise Esther Roy, la sœur d'Ida, qui a nominé le couple pour être Bénévoles en vedette, pour tout ce qu'ils ont donné au cours de leurs vies, Roger et Ida méritent d'être les bénévoles du mois : « J'ai tout de suite pensé à eux. Depuis toujours ils sont dévoués à la cause francophone, ils sont impliqués dans toutes les associations possibles, et puis ils continuent, ils bougent chaque jour! »

IDA ET ROGER ST-VINCENT.

Originaires tous deux du Manitoba, ils trouvaient déjà le temps de faire du bénévolat les soirs et les fins de semaines lorsqu'ils travaillaient. Aujourd'hui à la retraite, ils trouvent toujours du temps pour s'impliquer dans différents projets : « On est impliqué dans beaucoup de choses, mais elles sont bien réparties dans le temps. Ce n'est pas tous les jours. Bon, c'est quand même souvent, reconnait Roger St-Vincent . »

Et les deux retraités ont su donner à leurs trois enfants et leurs sept petits-enfants l'envie de faire le même don de soi : « On ne les a jamais obligé à quoi que ce soit, explique le couple. Ils venaient avec nous, ils ont toujours été intéressés et désormais c'est naturel pour eux de s'engager auprès de différents organismes comme le Festival du voyageur, le Centre Flavie-Laurent, le Centre Notre-Dame et bien d'autres. »

Si ce bénévolat demande au couple un temps et une énergie considérables, cet engagement leur apporte également beaucoup, comme le précise Ida : « Si on donnait sans que ça nous apporte à nous même, on se viderait. Ce ne serait pas possible. Avec le Centre Flavie-Laurent aujourd'hui, on a trouvé une nouvelle niche pour s'échapper! » Le son de cloche est le même pour son mari : « On dit que quand tu donnes, tu reçois deux fois plus. C'est exactement ça. »

Et ce mode de vie leur convenant à merveille, Ida et Roger comptent bien continuer à faire du bénévolat tant qu'ils le pourront. « Une dame de 89 ans est bénévole au Centre Flavie-Laurent, confie Ida. Alors même si on ne peut plus faire les mêmes choses, on trouve toujours une action à faire pour être utile. Alors non, on n'envisage pas d'arrêter! »

La famille semble donc avoir mis la main sur la meilleure des manières d'avoir une vie bien remplie, pleine de rencontres et qui maintient en bonne santé!

Pour en savoir plus sur **VOTRE BÉNÉVOLE EN VEDETTE** rendez-vous sur **ICI.Radio-Canada.ca/manitoba**

Consultez ***Le 6 à 9*, *L'actuel* et *Le téléjournal Manitoba***

SUZANNE KENNELLY AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE RADIO-CANADA

Le talent de saisir les ondes des gens

Les auditeurs fidèles de CKSB n'auront aucun mal à se souvenir du sourire radiophonique de Suzanne Kennelly, dont la carrière radio-canadienne s'est déployée sur trois décennies. La voilà maintenant intronisée au Temple de la renommée de la Société d'État, une initiative de CBC/Radio-Canada Manitoba.

Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Arrivée à Radio-Canada au Manitoba en 1986, Suzanne Kennelly est rapidement devenue une des voix familières de CKSB. « J'ai la conviction que je suis née pour le bonheur. Alors puisque mon rôle dans la vie c'est d'être heureuse, je me suis organisée pour avoir du bonheur. »

C'est par le biais de la chanson que la native de Québec, qui a grandi au Saguenay, la terre natale de sa mère Rolande Bouchard, entre en contact avec des gens de Radio-Canada. « C'était en 1983. Je vivais en Colombie-Britannique avec mon mari Dave, qui travaillait dans la foresterie. J'avais chanté toute ma vie au Québec. J'ai gagné le concours de la chanson Paci-Fête, diffusé par Radio-Canada. En 1985, nous avons déménagé à Vancouver. Depuis mon enfance je rêvais de faire de la télévision à Radio-Canada. Je me suis présentée. Ils avaient besoin de relève pour faire la météo. Ma naïveté a fait le reste. »

Elle dégage de son expérience la conviction que sa place est dans le monde de la communication. En 1986, la directrice de CKSB, Marie Benoist Martin, lui propose un contrat d'un an comme chroniqueuse culturelle. Sa passion pour son travail, sa voix charmeuse à l'accent agréable et sa culture générale font le reste. « Mon père, Lucien Roy, trouvait qu'une encyclopédie était un merveilleux cadeau à faire. Comme il n'appréciait pas vraiment l'accent du Saguenay, il a encouragé ses quatre enfants à avoir un accent neutre. »

Suzanne Kennelly, qui s'est découvert de la parenté avec Gabrielle Roy une fois au Manitoba, était secrétaire dans un Cégep à Jonquière lorsqu'elle rencontre son futur époux, un gars de Vancouver tombé en amour avec la culture québécoise. « Depuis bien des années, on n'entre pas à Radio-Canada sans diplôme universitaire.



photo : Gracieuseté Suzanne Kennelly

Une photo promotionnelle de Jean Fontaine et Suzanne Kennelly à l'occasion du Festival du Voyageur.

Moi j'ai appris le métier sur le tas. Ça ne se fait plus. Mon autre chance, c'est que je suis arrivée à la période où on permettait aux animateurs d'être plus naturels. Le parler pointu passait de mode et les voix régionales devenaient acceptables. Ça m'a permis d'être moi-même. Tu pouvais être un vrai être humain, tout en t'assurant de maintenir un niveau de langue approprié. »

L'humanité sans artifice enfin accordée aux animateurs lui a permis de mettre à profit son sens inné de la psychologie. « Mon travail, c'était de communiquer. Je l'ai fait avec tout mon cœur et ma passion. Je voulais entrer en communication avec la personne devant moi. Peu importe le domaine, peu importe la personne, qu'elle soit Gouverneure générale du Canada ou volontaire d'une association culturelle à Saint-Pierre-Jolys. Pour moi, tout le monde était sur le même pied.

> « Dès les premières 30 secondes, il fallait faire l'analyse psychologique de la personne, il fallait la *sizer*. »

« Dans une entrevue de cinq minutes, il faut vite mettre les gens à l'aise. Dès les premières 30 secondes, il fallait faire l'analyse psychologique de la personne, il fallait la *sizer*. C'est une qualité naturelle que j'ai. Je crois que j'ai la capacité de saisir les ondes des gens. Je voulais être vraiment présente, pour que je puisse donner toute l'attention à la personne interviewée. Des fois il fallait les aider, mais surtout ne pas parler à leur place. Il fallait permettre à la personne de dire ce qu'elle avait à dire. Les entrevues que j'ai faites, c'est ce qui m'identifie. »

Après son année comme chroniqueuse culturelle, Suzanne Kennelly passe à la télé, où elle est notamment chef d'antenne des bulletins télé de la fin de semaine. En 1990, Gilles Fréchette, alors réalisateur de l'émission d'affaires publiques Cahier manitobain, lui propose le poste d'animatrice.

« C'est Gilles qui m'a tout appris, qui m'a donné confiance, qui a été mon mentor, qui m'a poussée, donné des opportunités incroyables. Le grand avantage de Winnipeg dans le réseau de Radio-Canada, c'est qu'ici il y a une culture de l'innovation. Je pense à la série pour les enfants *Les petites oreilles* au début des années 1990, qu'on faisait l'été. Ou encore à la série *Les contes du monde* à la fin des années 1990. J'avais rencontré 60 diplomates étrangers à Ottawa; une vingtaine par années sur trois saisons. »

SUITE EN PAGE B4

SUITE DE LA PAGE B3



photo : Gracieuseté Suzanne Kennelly

L'équipe du Téléjournal de 1987, de gauche à droite : François Riopel, Pierre Chevrier, Pierre Guérin et Suzanne Kennelly.



photo : Gracieuseté Suzanne Kennelly

Suzanne Kennelly et l'équipe des animateurs de CKSB en 1997. Assis de gauche à droite : Monique LaCoste, Vincent Dureault, Suzanne Kennelly. Debout : Yves Blouin, Jean-Pierre Allard, Jean-Marc Ousset et Michel Boucher.

Suzanne Kennelly est aussi témoin d'une époque révolue. L'époque d'avant les avancées technologiques qui ont profondément transformé les modes de fonctionnement du diffuseur public, cette époque où les bulletins de nouvelles étaient toujours lu par des animateurs. « J'ai adoré être lectrice de nouvelles. Pour moi c'est un art, qui combine la responsabilité de livrer clairement les informations, de bien prononcer les mots, les noms difficiles et de rendre le tout agréable à l'écoute

En 2010, un sérieux problème de santé empêche le retour au micro de l'animateur des samedis matins Jean-Marc Ousset. L'émission réalisée à Winnipeg et diffusée dans tout l'Ouest change alors de concept et prend le nom *Les samedis du monde*, une trouvaille de Suzanne Kennelly. « Mes quatre dernières années à Radio-Canada ont été merveilleuses, mais ont représenté un défi presque surhumain. Il fallait occuper les ondes de 7h à 11h. Jamais ailleurs dans le réseau une émission axée sur des interviews longues ne se ferait avec une si petite équipe. Robert Boucher a travaillé d'arrache-pied à la réalisation. Moi je faisais la recherche et les entrevues. Et Marc Fournier, l'expert musical, n'était qu'à temps partiel. »

Depuis le départ de Suzanne Kennelly de Radio-Canada en juin 2014, les réorientations stratégiques se poursuivent au sein de la Société d'État. La Manitobaine d'adoption, fidèle à sa volonté de bonheur, n'hésite pas à se faire philosophe. « Des périodes de compressions budgétaires, j'en ai connu à Radio-Canada. J'ai compris que si tu n'es pas prêt à t'adapter et à changer, tu ne peux pas travailler dans le monde des communications. J'étais très élastique, j'avais même besoin de changement. Mais c'est vrai qu'avec l'âge, les ajustements à la technologie et aux méthodes nouvelles deviennent plus difficiles. Le moment est venu où les changements n'étaient plus une source de motivation, mais de stress.

« J'avoue que j'ai toujours tout pris tellement à cœur. Que ce soit l'animation d'un gala ou la formation de jeunes journalistes sans expérience du micro. Chaque fois, j'ai embarqué à fond, sérieusement. Mais je ne me suis jamais prise au sérieux. » Une affirmation ponctuée d'un petit rire flûté, la marque distinctive de Suzanne Kennelly, qui résonne encore sans doute dans la mémoire de bien des auditeurs fidèles de CKSB.

SPORT

LA COURSE DE BARILS

Les joies et l'élégance d'un sport équestre

Élevée près de Saint-Claude, Jeannine Guyot se promenait souvent à dos de cheval alors qu'elle était jeune fille. Ses responsabilités de mère de famille et d'épouse partageant la gestion d'une grande ferme à Fannystelle l'ont longtemps empêchée de pratiquer l'équitation. Et puis un jour, elle a découvert les plaisirs de la course de barils.


photo : Daniel Bahuaud

Jeannine Guyot, avec sa jument de course Tister.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

«Ça fait 13 ans que je pratique la course de barils, précise Jeannine Guyot, cavalière de Fanntystelle qui se dédie à ce sport équestre. C'est une copine, qui en fait, m'a permis de le découvrir. On est allé à un rodéo. Le spectacle m'a étonnée. Je me disais : "Tiens, j'aimerais faire ça".

« La course de barils est un sport élégant. Trois barils sont disposés en triangle. La distance entre le premier et le deuxième baril est de 90 pieds. Entre le deuxième et le troisième, il faut franchir 105 pieds. Le cavalier monté doit faire un parcours en forme de trèfle. Tu as le choix de commencer ton parcours soit par la droite, soit par la gauche. Ça dépend beaucoup du cheval. Le parcours par la droite est fréquent, parce que la plupart des chevaux sont gauchers.

« L'objectif est évidemment de réussir le parcours dans le moins de temps possible. Ce sport exige de la précision. Si tu renverses un baril, tu reçois une pénalité. Ce qui est super, c'est que tout cavalier peut pratiquer la course de barils. Il y a plusieurs catégories – les divisions – qui permettent de faire trotter ton cheval, ou encore d'y aller au grand galop. Le tout selon les habiletés du cavalier et du cheval. Il y a de quoi pour tout le monde. »

Parce que la course de barils se fait « à deux », Jeannine Guyot affirme que « l'entraînement est la clé de la réussite ».

« Un cheval de course est un athlète. Il faut l'entraîner chaque jour. Selon l'humeur de l'animal, ça peut prendre une demi-heure pour passer à travers tous les exercices d'une routine d'entraînement. D'autres jours, ça peut prendre une bonne heure et demie.

« C'est aussi important d'habituer ton cheval à différentes sortes de terrain. Même si les courses ont lieu sur des terrains de rodéo, le sol peut être très sec et dur, ou encore sablonneux. Et s'il y a eu de la pluie, il peut être bien boueux. »

Et quelles qualités sont requises du cavalier? « Il faut se concentrer et apprendre à bien communiquer tes intentions à ton cheval. C'est difficile. J'apprends du nouveau à tous les jours. »

Jeannine Guyot est membre de l'Association de courses de barils du Manitoba, un organisme qui lui a permis de participer aux gros lots qui accompagnent les courses aux différents rodéos de la province.

« Je n'ai pas rapporté des sommes faramineuses. De toute façon, je fais la course pour le plaisir. J'aime beaucoup avoir eu la chance de faire des rodéos un peut partout au Manitoba. J'ai participé à ceux d'Arborg, d'Ericsdale, de Miami, de Minnedosa, de Portage-la-Prairie, de Richer, de Souris, de Teulon et de Vita pour l'Association des rodéos de Heartland. Et je me suis aussi rendue à Austin, le plus grand rodéo que j'ai fait, organisé par l'Association des cowboys de rodéo du Manitoba. Ça en fait du pays! »

National Defence / Défense nationale

AVERTISSEMENT
POLYGONES DE TIR DE SHILO

Des tirs de jour et de nuit seront effectués aux polygones de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les polygones de tir sont des terrains sous le contrôle du MDN situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9; polygone 14 OMP, cantons 8, 9 et 10; polygones 15 et 16 OMP et cantons 9 et 10; polygone 17 OMP, dans la Province du Manitoba. Au besoin, une description détaillée de la propriété de Shilo peut être obtenue du Bureau du génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et sentiers menant aux polygones sont clairement marqués et ornés d'écriteaux d'ACCÈS INTERDIT. La chasse est dorénavant interdite aux polygones de tir de Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs similaires et leurs enveloppes peuvent causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, signalez-le à la police locale, qui prendra les mesures nécessaires pour l'éliminer.

Aucune personne non autorisée ne peut entrer dans ce secteur où tout accès est strictement interdit.

Par ordre du Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada

5520695

NÉCROLOGIES

Sœur Lorraine Savoie
(Sœur Brigitte)
1941 – 2015

Paisiblement, le 18 juillet dernier à Action Marguerite, Centre Taché, sœur Lorraine Savoie nous a quittés pour entrer dans la maison du Père. Elle a été précédée par ses parents, Cécile Vouriot et Jules Savoie, ainsi que par une belle-sœur, Yvonne Arnal. Outre sa famille religieuse, les Filles de la Croix, elle laisse dans le deuil son frère René, ses quatre neveux et nièces : Janet, Robert, Michelle, Paul et leur famille.

Lorraine est née à La Salle, Manitoba, le 6 mars 1941. Elle a étudié à l'école de son village, puis à Saint-Adolphe et à Saint-Malo. Elle a commencé sa formation à la vie religieuse en 1957 et a fait sa profession perpétuelle en 1964 à Saint-Boniface.

Après son École Normale en 1961, elle a enseigné pendant neuf ans à Winnipeg, Bellegarde et Saint-Malo. Ses élèves ont gardé un bon souvenir de cette femme de relations. L'une d'elle nous confiait : « C'est grâce à elle que j'écris correctement en français. »

Après un temps de formation biblique à l'Université du Manitoba, sœur Lorraine se dirige vers l'enseignement de la catéchèse et le travail en pastorale dans les paroisses de Saint-Bernadette, de St. Peter's à Regina, de Blessed Sacrament et de Saint-Émile. Sa foi profonde, sa grande spiritualité se nourrissaient du partage de la Parole de Dieu. A tous, elle voulait communiquer quelque chose de « la simplicité de l'Évangile. »

Sœur Lorraine a fait face aux difficultés de la vie avec courage et sérénité. Après une longue convalescence, elle s'engage résolument au service des réfugiés. Qui pourra compter le nombre de lettres écrites pour plaider leur cause auprès des autorités? Tous ont apprécié son sens de l'humour et sa riche personnalité.

Nous, ses Sœurs, gardons le souvenir de son ouverture d'esprit, de son sens de l'écoute, de sa créativité, de sa participation joyeuse à toutes nos célébrations de communauté. Elle a servi avec générosité au Conseil provincial. Très douée, elle a partagé avec nous son amour de la musique, son chant, la profondeur de sa réflexion. Merci Lorraine.

La famille et les Filles de la Croix désirent remercier le personnel de la Villa Aulneau et du Centre Taché pour la qualité de leurs soins et pour l'attention affectueuse donnée à notre Sœur. Les résidents de la Villa étaient devenus pour elle une grande famille.

Le service des funérailles a eu lieu le 28 juillet à la chapelle de la Villa Aulneau. Le père Massé,omi, présidait cette célébration de vie. L'enterrement s'est fait au cimetière de Saint-Adolphe. Les Frères Leclaire étaient en charge des funérailles.





AVIS D'ÉLECTION

Municipalité rurale de La Broquerie

L'avis est donné par la présente, qu'un vote pour la Municipalité rurale de La Broquerie aura lieu afin d'élire un conseiller des candidats nominés ci-dessous :

POUR LES POSTES DE CONSEILLER (Quartier Deux)

WIENS, ERIC
TÉTRAULT, LAURENT

LIEU DU SCRUTIN

Les lieux du scrutin seront ouverts pour recevoir les votes le mercredi 2 septembre 2015 entre les heures de 8 h et 20 h aux endroits suivants :

Club de l'amitié, 97 rue Principale, La Broquerie
Centre communautaire de Marchand, 47087 PR 210, Marchand

UNE PREUVE D'IDENTITÉ PEUT ÊTRE REQUISE AVANT D'ÊTRE AUTORISÉ À VOTER. Il se peut qu'une personne soit requise de présenter une pièce d'identité provenant du gouvernement et comprenant une photo (ex: permis de conduire, passeport) ou au moins deux autres document prouvant son identité.

SCRUTIN PAR ANTICIPATION

Afin d'accommoder les personnes qui sont des électeurs admissibles, mais qui ont raison à croire qu'ils seront absents ou autrement incapables d'aller à leurs lieu de scrutin respectif le jour de l'élection, un scrutin par anticipation aura lieu au Bureau municipal de la Municipalité rurale de La Broquerie au 123 rue Simard et sera ouvert le 21 septembre 2015 durant les heures de 8 h et 20 h .

DEMANDE DE SCRUTIN SOUS ENVELOPPE SCELLÉE

Un électeur admissible qui est incapable de se présenter au lieu du scrutin ou au scrutin par anticipation peut faire demande en personne, par écrit ou par télécopieur, jusqu'au 30 août 2015 au Fonctionnaire électoral principal au Bureau municipal, C.P. 130, 123 rue Simard, La Broquerie, Manitoba, R0A 0W0; Télécopieur : 204-424-5193.

Les demandes faites avant le 30 août 2015 peuvent avoir la documentation nécessaire envoyée par service postal régulier ou par d'autres moyens estimés adéquats. Les demandes faites après le 30 août 2015 devraient indiquer les moyens de livraison de la documentation. Les électeurs peuvent recevoir la documentation nécessaire au moment où la demande est déposée.

Roger A. Bouvier
Fonctionnaire électoral principal
Municipalité rurale de La Broquerie
Téléphone : 204-424-5251 • Télécopieur : 204-424-5193

Florent Beaudette



C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès de Florent Beaudette le 28 juillet 2015 à l'hôpital régional Boundary Trails, à l'âge de 76 ans. Il s'est éteint doucement, bien entouré de l'amour de sa famille, au bout d'une brève lutte contre le cancer.

Florent laisse dans le deuil son épouse depuis bientôt 53 ans, Céline (née Gendre), et ses quatre filles : Julie (Derryl) Reid et ses enfants Alix (Simon), Nicholas (Yuka) et Sarah; Roxanne (Bill) et ses enfants Benoît, Natasha, Sophie et Claire Morham; Karine (Michel Loiselle), son fils Julien et ses beaux-fils Zacharie et Jean-Luc; et Anita (Luc Bourgeois) et ses enfants Manon et Samuel. Il laisse aussi ses sœurs Isabelle Brodeur et Jocelyne (Daniel) Rousseau; ses frères Gérard, Gilles (Geneviève) et Denis (Jacqueline); ses beaux-frères Wilfried Holtmann et Léonard (Irène) Gendre; ses belles-sœurs Rose Delorme et Angelina (Gerald) Connelley; ainsi qu'un grand nombre de neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Il a été précédé de ses parents Édouard et Rose-Aimée (née Champagne), de ses sœurs Agathe, Lorraine et Lucille, de son beau-frère Léo Brodeur, de ses beaux-parents Ulysse et Rosanna (née Lambert) Gendre, et de nombreux beaux-frères et belles-sœurs du côté Gendre.

Florent est né le 26 février 1939 à Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, sur la ferme patrimoniale de la famille Beaudette. À l'âge de 11 ans, il quitte sa famille pour faire son cours classique au Collège de Saint-Boniface comme pensionnaire. Brillant élève, il obtient son baccalauréat ès arts en 1958. Il poursuit ses études à l'Université du Manitoba en agriculture. C'est pendant cette période qu'il rencontre Céline. Peu avant leur mariage en 1962, il décroche un emploi avec le ministère fédéral du Commerce et les jeunes mariés déménagent à Ottawa.

Après la naissance de leur première fille, Florent est prêté au Service commercial fédéral à l'étranger, ce qui permet à la jeune famille de déménager en Angleterre en 1966, où une autre fille est née. Un autre déménagement, en France cette fois, et une autre fille plus tard, le couple revient à Ottawa en 1971, où leur quatrième fille est née. Tous ces déplacements sont entrecoupés de voyages d'affaires, et parfois de loisir, aux quatre coins du monde. En 1975, Florent quitte la fonction publique et reprend la ferme Beaudette à Saint-Jean-Baptiste. Il travaille alors comme agronome pour Roy Légumex. Il sert aussi de préfet pour la municipalité de Montcalm de 1989 à 1998, y compris pendant l'inondation du siècle en 1997. Il prend (enfin!) sa retraite en 2004, ce qui lui permet de s'adonner davantage à ses passe-temps : le jardinage, le curling, la lecture, les voyages, les mots croisés, la généalogie et les actualités mondiales, entre autres.

Toujours près de sa communauté, il a été actif dans de nombreux comités (dont le Pembina Valley Water Cooperative et le comité organisateur de Farm Days) et au sein des Chevaliers de Colomb, fréquentait régulièrement le café du coin et participait beaucoup aux activités communautaires. Même si sa belle voix basse et sa grande présence faisaient parfois « peur » aux enfants (surtout à ses filles!), ces qualités lui ont bien servi dans la chorale paroissiale, au théâtre Montcalm et à de nombreuses autres occasions professionnelles et communautaires.

Fier francophone, lui et Céline ont transmis l'amour de la langue et de la culture françaises à leurs enfants et petits-enfants. Les rassemblements de famille se passaient toujours dans le rire, même pendant les « sérieux » tournois de croquignole (pichenottes), jeu que Florent affectionnait depuis sa jeunesse et qu'il jouait avec une adresse redoutable. Éternel farceur, il a gardé son sens de l'humour jusqu'au dernier moment. Florent a touché d'innombrables gens au cours de sa vie et il manquera beaucoup à sa famille et à tous ceux et celles qui l'ont connu.

La famille souhaite remercier sincèrement le personnel de l'hôpital régional Boundary Trails, en particulier les Docteurs Woelk et Menzies et tout le personnel du *Medical Unit*.

La messe des funérailles aura lieu le samedi 15 août 2015 à 14 h dans l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste. Elle sera précédée de témoignages à 13 h 30 et sera suivie de l'inhumation des cendres au cimetière de Saint-Jean-Baptiste.

Au lieu d'offrir des fleurs, les personnes intéressées sont invitées à donner à la Fondation des maladies du cœur ou au service des soins palliatifs du Boundary Trails Health Centre.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 204-233-4949 ou 1-888-233-4949.

La famille et les amis peuvent envoyer leur condoléances au www.desjardinsfuneralchapel.ca

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca

COMMUNAUTAIRE

UN « MORDU DE LA MUSIQUE » PASSE LE TÉMOIN

La longue vie de Gérard Curé à la FAFM

Gérard Curé n'est pas le genre d'homme à faire un pas en arrière en affrontant une catastrophe imminente. Il l'a démontré tout au long de sa vie professionnelle.

Et qu'importe le travail.

Ronald POPESKI
presse3@la-liberte.mb.ca

Pendant ses 13 ans à la tête de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), Gérard Curé n'a cessé d'oeuvrer en faveur des personnes âgées de 55 ans et plus qui parlent français - à Winnipeg, et surtout dans les petits centres francophones.

Maintenant, dit-il, il incombe non pas de ralentir, mais de changer de cap.

« Mon épouse, ça fait trois ans qu'elle n'a pas été bien. C'est le temps de faire autre chose que juste le travail. »

« Travailler à la FAFM a été ma plus longue période de travail pour un même employeur... Je ne m'attendais pas à faire 13 ans. »

Originaire de Saint-Pierre-Jolys, Gérard Curé estime que l'état des services en français est déterminant pour que les personnes âgées puissent continuer de vivre dans leur langue maternelle.

À ses yeux, le transport représente le défi no. 1 pour les aînés à la campagne.

«Si les gens d'un certain âge veulent se rapprocher des services, il faut qu'ils déménagent à Winnipeg. Souvent en région, les services en français ne sont pas là, comme les hôpitaux, les pharmacies. Et s'ils déménagent, des fois ils se sentent un peu dépaysés. Ils sont dans un nouveau milieu.

« C'est sûr que, de plus en plus, on est assimilés. Je pense avoir apporté des changements, surtout dans les petites communautés. On veut rester pour vivre en français, mais la démographie change. »

Gérard Curé a organisé des programmes pour que les personnes âgées soient actives - et puissent rester à leur domicile le plus longtemps possible.

Pendant huit ans, sous son mandat, les aînés étaient encouragés à participer dans un programme intitulé « Grouille ou Rouille ».

A l'affiche - tai chi, danse en ligne et... le "pickle ball" - sorte de mélange du tennis, tennis de table et de badminton avec un filet pour un résultat « un peu moins actif que le tennis. »

Un autre problème d'envergure qui s'est posé à lui - recruter des jeunes.

« On a souvent été questionnés - 'Pourquoi appeler ça la Fédération des aînés? »



photo : Daniel Bahuaud

Gérard Curé « retourne un peu » à la musique après avoir consacré 13 ans à la FAFM.

Des gens disaient qu'ils « ne se sentaient pas aînés » tout en ayant les 55 ans requis pour participer.

« Ça, c'est un gros défi. On a essayé de changer d'acronyme, mais on n'a pas réussi à trouver quelque chose qui était pertinent. »

Gérard Curé, âgé de 68 ans, a joué un rôle prépondérant dans la création d'un partenariat avec le Centre de Santé de Saint-Boniface pour assurer des services aux aînés.

Il y avait aussi des voyages organisés - il en a compté 14 - à commencer par une excursion en autobus à Saint-Laurent au bord du lac Manitoba qu'on lui avait demandé d'organiser en 1998, même avant de prendre ses fonctions. Puis, il y a eu les provinces Maritimes, l'Alaska et... la Méditerranée.

Évidemment, diriger un organisme composé de 1 200 membres et d'une vingtaine de clubs n'a pas toujours été chose facile.

« La première année, c'était difficile. J'étais un peu désorienté. Je n'ai eu personne pour me guider. J'ai essayé d'apprendre tout ce qui se faisait et ce qui pourrait être fait. C'était une année d'apprentissage. »

« Mais, j'ai été chanceux. J'avais des gens qui m'appuyaient. Ce qui m'a toujours frappé, c'est la longue liste des bénévoles prêts à s'engager pour l'organisation. »

Ce qui a passionné Gérard Curé depuis les années 60, c'était la musique.

Récipiendaire de la Médaille du Jubilé de diamant de la Reine, Gérard Curé reste plutôt modeste, malgré un palmarès impressionnant.

« Je ne suis pas musicien comme tel, » note-t-il. «Je suis plutôt chanteur. J'ai commencé à travailler dans une banque. Mais, ma passion, ça a toujours été la musique. »

Son visage rayonne visiblement en réfléchissant à une longue liste de réussites.

« J'ai chanté pour le 100 Nons dans les débuts. J'ai chanté dans les toutes premières boîtes à chansons en 1967-68. J'étais un mordu de la musique... Mais je n'avais pas de formation musicale comme telle. »

Gérard Curé a dirigé des chorales, dont deux chorales d'église — à Saint-Pierre et à la paroisse Saint-Eugène à Saint-Vital. Il a chanté avec des choeurs d'opéra, dont l'Opéra du Manitoba. Il a aussi consacré 20 ans de sa vie à la Chorale des Intrépides.

Pas une carrière dans la musique et donc forcément l'obligation d'un emploi.

« La banque n'a pas été ma meilleure expérience. Mais, ça m'a au moins permis de continuer à chanter. »

A suivi une série d'autres emplois «par périodes de sept ans.»

Sept ans à travailler pour la ferme laitière de son père, à côté de son frère, un travail coupé court par un incendie en 1980, sans regret particulier pour lui.

« La ferme, ce n'était pas vraiment pour moi. J'aimais la partie travailler avec les animaux. Mais pas celle travailler avec la machinerie. Je ne suis pas mécanicien. Je ne suis pas doué pour ça. »

Après la ferme laitière, le terrain de golf qu'il a géré pendant presque 13 ans. Le défi particulier à relever était les inondations fréquentes de la rivière-aux-Rats. « Il n'y avait plus de revenu. »

Un poste ensuite chez Postes Canada comme travailleur à contrat s'est achevé par un licenciement.

Alors, un ami montréalais lui propose un poste - charger des navires avec des « produits dangereux » destinés au grand Nord. Il s'y rend et comprend que c'est du travail avec des heures folles - de cinq heures du matin jusqu'a parfois minuit.

Tombe alors à la proposition de prendre la barre de la FAFM.

Il accepte avec enthousiasme - à condition de pouvoir poursuivre la musique.

Et la musique ne s'arrêtera sûrement pas, maintenant qu'il est à la retraite.

« J'ai l'intention de retourner un peu à mes amours. Une des choses que j'aimerais faire, c'est des *jam sessions*, avec des personnes qui jouent d'un instrument ou qui chantent. »

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au **www.sfm.mb.ca/calendrier**

12 août • **Mercredi en musique** • Festival du Voyageur • 204-237-7692

12 - 15 août • **Pavillon canadien-français** • CCFM • 204-233-8972

12 août - 20 septembre • **Hommage à Réal Bérard** • La Maison des artistes visuels francophones • 204-237-5964

13 août • **Club de pétanque** • L'union nationale française • 204-231-1358

14 août • **Marché Provencher** • ZAC Boulevard • 204-289-4061

15 août • **Atelier apprentis voyageur** • Festival du Voyageur • 204-237-7692

16 août • **Messe et pique-nique annuel de Sainte-Elizabeth** • Comité historique de Sainte-Elizabeth • 204-347-5605

19 août • **Mercredi en musique** • Festival du Voyageur • 204-237-7692

20 août • **Club de pétanque** • L'union nationale française • 204-231-1358

20 août • **51e Omnium de golf** • CDEM • 204-925-2321

21 août • **Marché Provencher** • ZAC Boulevard • 204-289-4061

27 août • **Club de pétanque** • L'union nationale française • 204-231-1358

28 août • **Marché Provencher** • ZAC Boulevard • 204-289-4061

29 août • **Atelier apprentis voyageur** • Festival du Voyageur • 204-237-7692

29 août • **Cinéma - Timbuktu** • CCFM • 204-233-8972

Programmation

Pluri-elles • 204-233-1735

Service de loisirs en français de la ville de Winnipeg • 311

Camps d'été

Camp catholique de Saint-Malo
204-347-5396

Camp soleil
204-222-6537

Camplus sur campus
204-237-1818

Camps sport et plein air
204-233-ALLÔ

Camp au Musée de Saint-Boniface
204-237-4500

Ville de Winnipeg - Services de loisir
311

SFM

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

EXPOSITIONS EN HOMMAGE À RÉAL BÉRARD



Venez découvrir les travaux de Réal Bérard sur plusieurs médiums pour avoir un aperçu de son œuvre, de l'immense retombée de son art sur l'ensemble de la communauté et de l'inspiration qu'il insuffle aux artistes du Manitoba.

Les expositions rassemblent des œuvres prêtées par des organismes communautaires, des artistes, des galeries et des collectionneurs.

Maison des artistes visuels francophones
219, boulevard Provencher
Jusqu'au 27 août

Galerie de l'Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Jusqu'au 27 août

Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Du 20 août au 20 septembre



Un camp d'un jour sur la rivière Bloodvein **(croquis inédit).**

« Créateur de patrimoine culturel par excellence, combien de cartes de canotage, de cartes d'invitation, de logos, d'affiches d'évènement, d'illustrations de livre, de sculptures, de peintures, de caricatures, de calendriers, de signes, d'animations, de cartes géographiques… le paysage visuel du Manitoba est couvert de ses traces. »

- Gilles Lesage,
directeur général du Centre du patrimoine

« Pour les artistes qui travaillaient dans le domaine des beaux-arts il y a quelques dizaines d'années, il n'y avait qu'un seul artiste Franco-Manitobain que l'on connaissait, c'était Réal Bérard! Il a un style particulier, inné, qui donne le gout pour l'art. C'est notre Van Gogh. Il a définitivement eu une influence sur toute une génération d'artistes. »

- Denis Prieur,
artiste